

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2613 - VENDREDI 20 MAI 2016

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Une tendance baissière observée au mois d'avril



Des abus liés à la restriction politique dans les grandes villes du pays ont nettement baissé

Alors qu'au mois de mars dernier, la structure onusienne avait dénombré 410 cas des violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire national, une tendance baissière a été observée au mois d'avril avec

quelque 366 cas recensés. C'est ce qui ressort de la note mensuelle sur les violations des droits de l'homme publié le 18 mai par le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH).



Des éléments de la police dans une rue à Kinshasa

En l'espace de quatre mois en 2016 réputée officiellement une année électorale, le BCNUDH a recensé 216 cas de violations des droits de l'homme liées à la restriction de l'espace démocratique dont 47 rien que

pour le mois d'avril. Au-delà, cette structure onusienne se dit satisfaite de l'engagement pris par le gouvernement dans la lutte contre l'impunité matérialisé par la condamnation des policiers fautifs.

Page 12

DIALOGUE NATIONAL

Le facilitateur appelé à s'embarquer avec ceux qui sont prêts

La Majorité nationale pour la République (MNR)/Force du centre composée de quatorze partis politiques a regretté que le forum convoqué par le chef de l'État piétine, malgré la bonne foi du facilitateur Edem Kodjo. Selon ce regroupement politique, il faudra se débarrasser de ceux qui posent des préalables pour avancer. Dans une déclaration faite le 18 mai à Kinshasa, le MNR/Force du centre invite le facilitateur à ne pas considérer les points de vue de ceux qui seraient à la base du retard.

Tout en saluant l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur l'interprétation de l'article 70 de la Constitution, cette plate-forme pense que la décision de la haute juridiction du pays a apaisé les esprits, surtout à l'intérieur du pays. « Désormais, les débats stériles des politiciens sur cet article sont inopportuns et sans fondements », a déclaré son secrétaire général.

Page 12



Ferdinand Ntua, au centre, lisant la déclaration du MNR/Force du centre/Photo Adiac

François Ngombe Boseko, dit M^e Taureau

DISPARITION

Il s'appelait Me Taureau !

François Ngombe Boseko, alias Me Taureau, est décédé le 16 mai à l'âge de 94 ans. Détenteur d'un simple brevet de cinquième année primaire, il avait excellé dans plusieurs domaines : football, musique, danse, spectacle, concours de beauté, coiffure, dactylographie et affaires. Beaucoup de Kinois ignorent qu'il était l'un des témoins oculaires du début de la croissance de Kinshasa.

C'est dans le sport qu'il a bâti une partie de sa notoriété en étant le co-fondateur de l'un des plus vieux et populaires clubs de foot, en l'occurrence le DCMP. Des sources renseignent qu'il fut parmi les tout premiers joueurs de l'équipe créée en 1936 par le père Raphaël de la Kethulle de Ryove dans sa forme originelle. Il y est resté attaché jusqu'à son dernier soupir.

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

Hommage émouvant du photographe Kokolo à Papa Wemba

Page 13

Page 13

ÉDITORIAL

Réalisme

Si les oiseaux de mauvais augure qui s'agitent depuis des mois sur la scène médiatique comme sur les réseaux sociaux avaient un peu de bon sens ou d'honnêteté ils reconnaîtraient que le Congo, loin de s'enfoncer dans la crise politique et sociale de grande ampleur qu'ils prédisaient, a franchi sans encombre le cap de la modernisation de ses institutions. Non seulement aucune crise n'est venue troubler la paix qui règne dans notre pays en dépit des appels récurrents de certains au désordre, mais encore l'agitation politique qui avait marqué le référendum constitutionnel puis l'élection présidentielle a laissé place à un calme intérieur qui laisse bien augurer de la suite des événements.

Certes nous ne vivons pas dans le meilleur des mondes et bien des problèmes restent à résoudre dans les domaines de l'économie, de la finance, de l'éducation, de la santé, de la gouvernance publique. Mais le Congo vit plus que jamais en paix avec lui-même et ceux-là même qui s'agitaient hier dans l'espoir de se faire une place au soleil grâce au désordre dans la rue ont compris qu'il vaut mieux jouer le jeu de la démocratie que s'agiter vainement sur la scène politique. N'en déplaise donc aux oiseaux de mauvais augure cités plus haut la Nouvelle République commence plutôt bien son long parcours.

Dans ce contexte apaisé il est évident qu'un effort particulier doit être fait par les pouvoirs publics pour que la communauté internationale dans son ensemble soit informée de ce qui se passe chez nous. Laisser les détracteurs du Congo s'agiter comme ils le font hors de nos frontières n'est en effet ni bon, ni juste, ni raisonnable. Outre le fait que ces agressions finiront par avoir une incidence négative sur les investissements étrangers si elles ne sont pas combattues efficacement, elles ne sont pas étrangères aux tensions qui se développent avec certains de nos partenaires, l'Union européenne notamment.

Rien n'est donc plus important, dans le moment présent, que de faire connaître le Congo tel qu'il est réellement, sans bien sûr nier les problèmes qu'il nous faut résoudre mais en faisant valoir nos qualités, la vitalité de notre peuple, la stabilité de nos institutions, le dynamisme de nos entrepreneurs.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle confirme son soutien à Clément Mouamba

Membre de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), parti de l'opposition, le Premier ministre Clément Mouamba bénéficie du soutien total de la majorité présidentielle. L'annonce a été faite le 19 mai à Brazzaville par le ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des relations avec le Parlement, Digne Elvis Tsalissan Okombi, à l'issue de l'audience qui lui a été accordée par le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo.

« A quelques jours de la présentation de la politique générale du gouvernement à l'Assemblée nationale, je suis venu échanger avec le président par intérim de la majorité présidentielle. Vous savez bien que mon département ministériel est hautement politique. Comme notre entretien n'est pas sanctionné par un communiqué final, je vous



Le ministre délégué Digne Elvis Tsalissan Okombi et Pierre Ngolo

informe que j'ai transmis à Pierre Ngolo la lettre du Premier ministre dont le contenu ne peut être livré à la presse », a dit le ministre Digne Elvis Tsalissan Okombi. En retour, a-t-il renchéri, Pierre Ngolo m'a mandaté de dire au Premier ministre, Clément Mouamba qu'il bé-

neficie du soutien de la majorité présidentielle, afin de lui permettre de traduire en actions concrètes les projets inscrits dans le programme de société sur la base duquel le président de la République a été élu, à savoir : « La marche vers le développement ».

Roger Ngombé

Les sièges du CNR fermés provisoirement sur l'ensemble du territoire national

Par arrêté n°5561 du 29 avril 2016, le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation et du développement local, conformément aux dispositions combinées de la loi n° 21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques en ses articles 5 alinéa 1, 6 et 19 a décidé de fermer provisoirement les locaux abritant le siège national et les sièges départementaux du Conseil national des républicains (CNR) de Frédéric Bintsamou alias Pasteur Ntumi, sur l'ensemble du territoire national pour entretien de milices armées et de troubles graves à l'ordre public. L'arrêté précise, en outre, que pendant cette période de suspension, les préfets des départements sont chargés, chacun en ce qui

le concerne, de veiller au strict respect de la mesure édictée à l'article premier ci-dessus, en attendant la décision du juge des référés. Un autre arrêté n° 5560, signé à la même date, porte interdiction des activités de l'église du Pasteur Ntumi dénommée « Mboundani A Bundu Dia Kongo », dont le siège est situé au village Soumouna dans le district de Kinkala, département du Pool, pour entretien de milices armées et troubles graves à l'ordre public. Les préfets des départements sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la mesure édictée à l'article premier ci-dessus.

La Rédaction

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

COOPÉRATION

La CEEAC réaffirme son appui aux institutions congolaises

Au cours d'un échange avec le Premier ministre, Clément Mouamba, le secrétaire général de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale, Ahmad Alam-Mi, en séjour de travail à Brazzaville, a exprimé le 19 mai, sa détermination et celle de son institution à appuyer le Congo, « dans sa lourde mission de consolider la paix, la sécurité et la stabilité exemplaire que le pays connaît depuis quelques années ».

A l'issue de l'audience, le secrétaire général de la CEEAC a expliqué qu'il est venu rencontrer le Premier ministre à la suite d'une demande qui lui a été faite par le président de la République, Denis Sassou N'Gusso, de se présenter à Brazzaville, et qu'il a saisi cette occasion pour féliciter Clément Mouamba pour sa nomination au poste de « premier, Premier ministre de la nouvelle constitution du pays ».

Les deux personnalités ont également évoqué la question du processus de paix et de sécurité en cours en République centrafricaine. Sur cette question, la CEEAC souhaite qu'un sommet extraordinaire des Etats membres se tienne pour « évaluer la situa-

tion, tirer les conclusions et envisager l'avenir pour être aux côtés de nos frères centrafricains et des autorités élues de ce pays, afin de les aider à régler le problème de la réconciliation nationale comme nous l'avions déjà fait dans le passé ».

S'agissant des questions économiques liées notamment à la chute du prix du baril de pétrole, le secrétaire général de la CEEAC estime que la solution se trouve dans la diversification du commerce international.

« L'intégration dans la sous-Région et la libre circulation des personnes et des biens, et surtout la question du libre-échange sont des solutions importantes qui peuvent contri-

buer au développement des pays », a-t-il indiqué.

Ahmad Alam-Mi qui rentre droit de Kinshasa, en République Démocratique du Congo, où la zone de libre-échange vient d'être lancée dans l'espace CEEAC, espère qu'elle sera réellement appliquée sur le terrain à partir de janvier 2017 suite aux mesures qui ont été prises.

Enfin, le secrétaire général de la CEEAC n'est pas passé sous silence le scandale financier qui a ébranlé cette institution en 2015, concernant le financement par l'Union européenne destiné à la Mission de consolidation de la paix en République Centrafricaine.

« C'est un faux débat soulevé par des petits journaux de la



Poignée de main entre Clément Mouamba et Ahmad Alam-Mi. Crédit photo adiac sous-région, dans la mesure où il s'agit d'abord des fonds qui n'étaient pas destinés à la RCA, mais plutôt à la Mission de paix d'Afrique centrale en Centrafrique, et qui concernait la période de 2008 à août 2013, c'est-à-dire à l'époque où je n'étais pas là. Ce n'est pas un détournement, mais c'est ce qu'on appelle par des dépenses inéligibles d'environ quatre milliards FCFA », a-t-il expliqué.

Yvette Reine Nzaba

FORMATION

Les Musulmans du Congo sensibilisés aux technologies de l'information et de la communication

L'Association solidarité et développement pour le Congo (ASDC) a clôturé, le 15 mai à Brazzaville, les travaux du colloque de formation des enseignants musulmans et imams sur les atouts et inconvénients des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Ouvert le 14 mai, plusieurs thématiques alléchantes ont été abordées par différents orateurs venus clarifier les Musulmans congolais sur les concepts liés aux TIC dont les réseaux sociaux. L'initiative est une première en milieu musulman et elle vise à faire face à de nombreux défis qu'endurent cette religion. D'ailleurs, le président de l'ASDC, Soussa Okouéré Arnaud Prisca, s'est réjoui « de l'aboutissement de cette idée et de la participation de plusieurs invités venus de différents départements du pays ».

Ce colloque a porté sur différents thèmes à savoir : l'incidence des TIC sur les utilisateurs au Congo Brazzaville ; les bienfaits des TIC pour les prédicateurs et les enseignants ; exemple d'utilisations des TIC par des personnes de mauvaise foi (hors-la-loi) ; buts et domaines d'action des TIC et les réalités des TIC en République du Congo.

Malgré le fait que l'islam soit parfois réputé à tort comme une religion renfermée et assez stricte dans l'adoration divine, le représentant du Conseil Supérieur Islamique du Congo (CSIC), El Hadj Youssouf Ngolo, a prouvé néanmoins le contraire en congratulant le choix des thématiques du colloque et en



Une vue des apprenants

indiquant : « Ces thèmes sont très importants en ces temps où l'islam est mal présenté par les médias et réseaux sociaux. L'islam a-t-il ajouté incite les gens à la connaissance. Le prophète Mohamed n'a cessé d'inciter ses adeptes à la connaissance utile ».

Sur les questions de foi musulmane et de domaines d'actions des TIC (champ d'investigation), les orateurs Mohamed Kevin Boris Ndza et El Hadj Bachir Gatsongo ont respectivement prouvé que de la préhistoire en passant par le siècle des lumières jusqu'à la révolution numérique, la connaissance bouleverse la vie humaine.

À l'arrivée de la connexion Internet, des bibliothèques numériques, des téléphones portables, des ordinateurs, du transport de billettique, de la carte monétique, de la puce, de la radio-identification, le monde se transforme. « Avec les TIC, nous pouvons numériser le Coran ou les hadiths du prophète. Nous pouvons même consulter des bruits relatifs à l'islam

ainsi (...) aura la facilité de se répandre et d'être comprise par l'humanité. Cependant, l'imperfection humaine doit nous interpeller à déterminer les limites des TIC pour empêcher que ces innovations technologiques portent préjudices à l'Islam », a commenté El Hadj Bachir Gatsongo.

Selon Mohamed Kevin Boris Ndza, les technologies de l'information et de la communication deviennent indispensables pour l'homme. Mais d'un point de vue religieux, les TIC aident à « la mise en garde des citoyens contre les mauvais dogmes et mauvaises pensées, ainsi que dans l'échange des informations et de la publication », a-t-il prévenu.

Et l'orateur conclut en signifiant que : les enseignants ou les prédicateurs peuvent constater qu'avec l'utilisation des TIC dans la pédagogie, la sensibilisation est plus large et générale, les objectifs sont atteints à l'instant et les élèves peuvent apprendre par l'action.

Fortuné Ibara

TIC

Les jeunes entrepreneurs informés sur l'importance des données statistiques

L'association Practic a organisé le 17 mai, à l'occasion de la Journée internationale des télécommunications, une conférence-débat sur « les statistiques au service d'une nouvelle société de l'information ». Elle avait pour objectif d'inciter notamment les jeunes entrepreneurs congolais à exploiter les données statistiques en vue de s'informer des opportunités qu'offrirait un quelconque marché.

Selon le président de cette association, Luc Missidimbazi, les statistiques associées au service des Technologies de l'information et de la communication (Tic) peuvent, en plus de donner des indicateurs socioéconomiques, créer des opportunités d'affaires rentables pour les jeunes entrepreneurs.

« Les statistiques permettent non seulement de suivre le progrès accompli dans différents domaines de développement, mais aident à mesurer ces progrès accomplis sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable », a-t-il déclaré.

Intervenant à cette occasion, le statisticien, expert du projet renforcement de capacités des statistiques (PSTAT), coorganisateur de cette activité, a renchéri en disant qu'il existait un lien étroit entre les statistiques et le numérique. Car cette technologie a contribué au développement de la statistique. De même, pour mesurer l'économie numérique, on a besoin de la statistique ou mieux, des indicateurs clés.

Expliquant, par ailleurs, les bienfaits des Tic au niveau de l'Institut national des statistiques, Anki Yamare a indiqué : « A l'institut national de la statistique, on menait à l'époque, des enquêtes sur papier. Désormais, grâce aux Tic, on a la possibilité d'avoir les résultats d'une enquête le même jour, via la collecte des données par ordinateur », a-t-il expliqué, avant de relever que d'ici à 2017, le Congo va lancer son premier recensement général de la population basé essentiellement sur le numérique.

Signalons que le PSTAT est un projet cofinancé par le gouvernement (85,5%) et la Banque mondiale (14,5%). Il a pour objectif d'améliorer les capacités du système statistique national en produisant et diffusant en temps opportun, des statistiques fiables.

En outre, présidant les travaux d'ouverture, le ministre des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, a invité les Congolais à s'approprier cet outil indispensable pour amorcer le développement.

Signalons que cette réunion a connu la participation du ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie numérique et de la prospective, et du ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique. L'Agence de régulation des postes et communications électroniques a, quant à elle, partagé son expérience.

Lopelle Mboussa Gassia

ÉCONOMIE FORESTIÈRE

Des experts cubains à Brazzaville pour la création de nouveaux jardins botanique et zoologique

Une délégation d'experts cubains en forêt, faune sauvage et jardin botanique séjourne à Brazzaville pour étudier la faisabilité de création d'un jardin botanique regroupant diverses espèces végétales, et d'un jardin zoologique pour des espèces animales sauvages.

Pour l'ambassadeur de la République de Cuba au Congo, Manuel Serrano Acosta ayant conduit la délégation d'experts, a indiqué au sortir d'un entretien avec la ministre de l'Economie forestière et du développement durable, Rosalie Matondo, que cet important projet s'inscrit dans le cadre de la coopération et de l'amitié entre les deux peuples. « C'est depuis plus de cinquante ans que nous sommes au Congo, nous allons y rester pour aider le peuple congolais. Dans le domaine forestier, notre gouvernement est entièrement disposé à travailler avec nos frères congolais pour le bien-être de la population », a déclaré le diplomate cubain, ajoutant que des discussions sont encore en cours pour déterminer la date du début des travaux et le nombre d'experts devant conduire l'effectivité du projet.

En effet, ce projet de création de deux nouveaux jardins zoologique et botanique avait été décidé à l'issue de la visite à Cuba en décembre 2014 du chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso. Il s'agissait d'« un mémorandum d'entente entre le Congo et le Cuba en ce qui concerne l'appui méthodologique », précise la ministre, Rosalie Matondo.

Pour la ministre de l'Economie forestière, cet appui de l'Etat cubain à l'aménagement du territoire congolais, vise à valoriser les espaces animales et végétales. « La réunion du 18 mai a pour objet de regarder la faisabilité de ce projet », explique Rosalie Matondo.

En rappel, l'un des plus importants parcs zoologiques du pays, celui de Brazzaville créé en 1952, est laissé à l'abandon depuis plusieurs années. Durant les conflits armés des années 1990 ayant secoué le pays, des animaux ont été pour la plupart sacrifiés pour nourrir la population.

Fiacre Kombo

FORUM GREEN BUSINESS DE POINTE- NOIRE

La CEEAC s'en approprie désormais

Le représentant de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) à la septième édition du forum Green business qui s'est ouvert ce 17 mai à Pointe-Noire, Honoré Tabuna, a déclaré que ce forum était devenu un outil technique de la CEEAC dans la mise en place de l'économie verte. Il a plaidé pour que la huitième édition de ce forum soit totalement intégrée et cadrée par la CEEAC.

Pour Honoré Tabuna, le forum Green business jouissant de l'ancienneté sur le continent « doit être cadré par la CEEAC comme outil technique de coopération de l'économie verte en Afrique centrale », et devra aider la communauté économique à mieux asseoir cette politique. Créé en 2010, le forum a nourri pendant des années l'esprit de développer les opportunités des économies vertes en Afrique. Aujourd'hui, la majorité des acteurs estiment que ce forum doit désormais bénéficier aux populations africaines, et particulièrement à celles de Pointe-Noire.

La CEEAC estime que Green business doit maintenant se présenter comme un forum de solutions qui permettront aux populations africaines de vivre plus décemment. C'est

pourquoi Honoré Tabuna a annoncé que la huitième édition de ce forum apportera concrètement des solutions aux problèmes qui se posent au continent. « Nous y travaillons sérieusement », a-t-il indiqué, annonçant une série de réformes qui prennent en compte le forum.

Les réflexions des acteurs au cours du forum Green business peuvent servir à alimenter le fonds vert, un outil que le continent a mis en place pour financer l'économie verte. Les choses sont avancées, et il ne reste plus que la phase opérationnelle du fonds, et l'apport de Green business est très attendu. « Je félicite ceux qui ont eu la vision plus tôt en créant ce forum, car sept ans avant, ils ont vu venir les choses. Maintenant, il faut changer son concept initial pour que le forum soit plus visible pour les populations qui en attendent les retombées », ajoute Honoré Tabuna qui considère ce forum comme élément de marketing de la CEEAC dans le domaine de l'économie verte. Le promoteur de Green business, Didier Mavouezela,

par ailleurs président de la Chambre consulaire de Pointe-Noire, a salué le soutien de la CEEAC qui veut promouvoir le forum. Il a appelé les pays africains engagés dans la création de l'économie verte à s'approprier cette rencontre de chercheurs, des innovateurs qui travaillent pour le développement de l'Afrique et pour être compétitif dans le monde. Didier Mavouezela a déploré que l'Afrique soit encore à 0,5% de taux d'exportation des produits de haute technologie dans le monde. Représentant l'Union africaine à ce forum, le commissaire aux Ressources humaines, à la Science et la Technologie Martial de Paul Ickounga considère cette septième édition comme une véritable croisée de chemins. « Nous revenons là nous sommes trompés il y a beaucoup d'années. Ce septième forum nous ramène là où nous avons pris la mauvaise décision. Il faut donc tout refaire à partir d'ici à Pointe-Noire », a souligné Martial De Paul Ickounga.

Quentin Loubou



NATURAL RESOURCE MANAGEMENT SPECIALIST

2 Years Terni Appointment

Location: Brazzaville, Republic of Congo / Local Hire

The World Bank, Brazzaville Office in Republic of Congo is looking for a highly energized and professional, Natural Resource Management Specialist. The selected candidate will support GEN07 in the preparation and implementation of lending operations and ASAs in coordination with the government of the Republic of Congo, donors and other stakeholders particularly in the areas of forests, natural resource management, and biodiversity conservation.

Key Responsibilities

The Natural Resource Management Specialist's duties and accountabilities include, but are not limited to, the following:

- Support and/or lead operational and analytical work on REDD+, forests and the links to poverty reduction and development in the context of economic development and rational land use across sectors.
- Support the Congo Republic in finalizing its Emission Reductions Program Document for submission to FCPF Carbon Fund;
- Support the Republic of Congo in developing its REDD+ Investment Plan for submission to the FIP and CAFI.
- Facilitate and maintain effective communication with local partners, NGOs, civil society, the private sector, as well as specialized international organizations;

- Contribute to GENDR and corporate tasks related to forests in Republic of Congo and beyond;
- Contribute to Republic of Congo country team discussions (SCDs, CPFs, etc.);
- During project preparation: identify which of the Bank's safeguards policies will be triggered; assist the borrower/project implementation agency in preparing these instruments and review them for quality; contribute well-written summaries of key safeguards instruments for inclusion in project documentation.
- Contribute at the corporate level to knowledge sharing, particularly in the area of forests and natural resources and share experience through participation to BBLs, thematic groups meetings, etc.

Sélection criteria

Among other criteria, the successful candidate should be holding / having:

- Master's degree or equivalent academic qualification in a relevant discipline with a preference given to forestry, and as alternatives environmental science, environmental economics, biology, public policy, or equivalent;
- Minimum of 5 years of professional experience in the environmental sector, including proven

experience in forest landscape projects;

- Good knowledge of environmental legislation and institutions in Central African countries;
- Familiarity with the application of the World Bank's environmental safeguards policies;
- Familiarity with social safeguards issues and particularly an understanding of social issues related to forests.
- Demonstrated competency in people leadership.
- Proficient French / English skills (verbal and written)

Electronic Applications ONLY (Paper candidacy will not be considered)

For the full position description and complete selection criteria and required competencies, qualified candidates are requested to submit an on-line application at www.worldbank.org/careers. Click on >Current job openings>job # 161114. The World Bank is committed to achieving diversity of gender, nationality, culture and educational background. Individuals with disabilities are equally encouraged to apply. Closing date for receipt of applications is June 2, 2016. Only selected candidates will be contacted. Local candidates are strongly encouraged to apply!

TRANSPORT EN COMMUN

Des bus électriques desservent Brazzaville

Des bus 100% électriques mis à la disposition du Comité d'organisation des Jeux africains par le Groupe Bolloré, transportent gratuitement depuis quelques jours des usagers. Sans émission de gaz à effet de serre ou fumée, ces nouveaux bus tentent de contribuer à la préservation de l'environnement.

Leurs petites silhouettes, environ 3m50 de long et 1m80 de large contenant 10 places assises et 12 places debout, les bus électriques attirent à leurs passages l'attention des curieux brazzavillois. Equipés de batteries LMP du Groupe Bolloré, ces nouveaux moyens disposent d'une autonomie en énergie leur permettant de rouler plus de 120 kilomètres sans se recharger. Les trois batteries sont chargées à l'aide de l'énergie propre, l'énergie solaire.

Pour l'heure, les responsables de Blue Congo ne communiquent pas encore sur le tarif et la date de début de commercialisation de ces bus électriques.



Des usagers empruntant le bus électrique

En attendant un communiqué officiel du Groupe, ces nouveaux bus desservent quatre lignes dans la ville capitale, La

gare- Mpila- Rond point Ebina ; La gare- Olym- pic palace- CHU ; La gare- Congo pharmacie- Corniche- ex-CCF et La gare-Congo pharmacie- Hôpital militaire.

A bord d'un bus 100% électrique qui nous a conduits de La gare à l'IFC (Institut français du Congo) en passant par la Corniche, le conducteur de l'engin nous dévoile que le but du Groupe éponyme est de mettre à la disposition de la clientèle un transport « sain » qui n'émet pas de bruit, de gaz à effet de serre. Par ailleurs, « le bus favorise un certain type de clientèle, des personnes

à mobilité réduite, les handi-

capés..., il pourrait descendre plus bas pour permettre à ces personnes de monter et de s'installer », confie ce conducteur.

Pourtant, nombreux sont des Brazzavillois qui se plaignent de plus en plus d'embouteillages dans les rues de la capitale congolaise. En septembre dernier, à l'occasion de la remise de ces véhicules électriques au Comité d'organisation des Jeux africains, le PDG du Groupe éponyme, Vincent Bolloré avait parlé d'une transition énergétique au Congo.

« Nous sommes associés avec le Qatar qui est très intéressé par des investissements en Afrique subsaharienne notamment au Congo, à remettre l'ensemble de ces véhicules aux différentes personnalités au Congo. Ils seront dans les villes, dans les différents endroits à la disposition de ceux qui veulent les utiliser », avait-il déclaré.

Fiacre Kombo

PROTECTION SOCIALE

« Il faut créer une entité autonome pour réguler l'assurance maladie », estime Christian Maniongui

Le système de sécurité sociale actuellement en vigueur au Congo prend en charge uniquement les agents de l'Etat et les travailleurs du secteur privé. C'est ainsi que le gouvernement a pris l'engagement d'étendre la protection sociale dans ses aspects de base dans l'ensemble de la population. Dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, l'Administrateur de MAD Invest, Christian Maniongui, revient sur les résultats des études menées par son cabinet sur l'assurance maladie et présentés récemment aux autorités congolaises.

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Vous avez présenté récemment un projet appelé Assurance maladie au gouvernement. Sur quoi porte-t-il exactement ? Christian Maniongui (CM) : Nous avons fait quelques propositions aux membres du gouvernement et aux représentants de la présidence de la République. En effet, depuis trois ans, nous travaillons sur la solution de mise en place des mécanismes pour rendre accessibles les soins de santé de qualité à tous les Congolais. Au fait, c'est un projet du chef de l'Etat qui consiste à offrir dans les hôpitaux les soins de santé à tout le monde. Mais, ceci se passe avec un certain nombre de mécanismes et de dispositions légales. Il y a des textes de lois qui ont été pris, et donc on a demandé à des cabinets comme le nôtre de réfléchir

aux mécanismes à mettre en place en vue de la sécurité sociale. Notre travail était de mener les études à travers le pays, pour savoir si cela est possible et comment les mettre en place à travers différents mécanismes. Nous avons donc à cette occasion, rendu publics nos résultats en interne aux différents ministères.

LDB : Quel est l'état des lieux de la situation au Congo ?

CM : Déjà, mettre en place l'assurance maladie, c'est possible, cela n'est pas une surprise parce qu'avant nous. Aujourd'hui, le travail consistait à mettre en place une solution spécifique à la réalité congolaise et comment répondre aux attentes de la République. Il s'agit notamment de mettre en place une solution d'assurance maladie dès 2016 et de mettre en place une assurance maladie sur le plus long terme avec une loi fiscale qui tienne la route avec une contribution de tous les Congolais. Cela passe par un mécanisme consensuel de différents ministères et de toutes les parties prenantes. En l'état actuel, les textes de lois qui ont été mis en place en juin 2014 et août 2015, ne permettent pas de lancer l'assurance maladie en 2016. C'est ce que nous avons démontré, dans la mesure où les parties ne se sont pas rapprochées et n'ont pas sorti une solution consensuelle. Vu que le président veut avoir des résultats cette année, nous

avons fait le montage en fonction des réalités congolaises de la solution d'urgence pour mettre en place l'assurance en 2016 avec une carte solidairisme. La deuxième proposition consiste à mettre en place une agence de régulation dont la mission sera de coordonner le rapprochement des différents textes de lois et des positions de chacun pour arriver à une solution plus consensuelle qui ne défavorise ni les entreprises ni les employeurs ni encore moins l'Etat.

LDB : Les deux caisses de sécurité sociale existantes sont-elles capables d'assurer ces tâches ?

CM : Le texte de loi de 2014 a prononcé la fin des services de la Caisse nationale de sécurité sociale (Cnss) et de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF). Donc, ces deux structures n'existent en réalité plus. Mais, ces deux caisses qui ont été recréées sous la caisse des pensions des agents de l'Etat et ceux du privé, sont uniquement des caisses de retraite qui ne prennent pas en compte l'assurance maladie. On a créé une nouvelle caisse qui prend en compte l'assurance. Toutes ces trois caisses prennent leurs ressources dans les mêmes cotisations, 20,4% de prélèvement faits sur les salaires. Or ce taux ne permettant pas de payer toutes les retraites de tous les Congolais. L'Etat est obligé de compenser tous les mois, l'écart. Aujourd'hui on a mis une caisse en place sur

les textes mais elle est inexistante. Et tout cela ne permet pas de lancer l'assurance maladie cette année. S'il faut que les Congolais aient l'accès aux soins gratuitement courant 2016, il faudrait un autre mécanisme, affecter à ces caisses les ressources qu'il faut.

LDB : Y'a-t-il une différence entre ces deux caisses et l'assurance maladie ?

CM : La différence entre le travail de la CNSS et la CRF est que ces structures garantissent un revenu à la retraite. Alors que l'assurance maladie permet à tous les Congolais de se faire soigner en grande partie sans avoir déboursé de l'argent de leur propre poche. Les hôpitaux publics et privés seront conventionnés pour permettre à la population de bénéficier de soins gratuits.

LDB : Selon les résultats de votre étude, le Congo répond-il aux caractéristiques de mise en place d'une telle politique ?

CM : Il y a un texte de loi qui le permet déjà, ensuite il fallait des éléments techniques. La fibre optique déployée sur l'ensemble du territoire est un avantage. Nous allons amener les outils technologiques (carte à puce) qui ne fonctionnent qu'à partir d'une liaison fibre optique. Nous avons informé le gouvernement du coût global



Christian Maniongui présentant les résultats devant les membres du gouvernement

d'une telle action. C'est à eux de nous dire qu'on commence par tel ou tel mécanisme.

LDB : Avez-vous un appel à lancer aux autorités congolaises ?

CM : Oui ! Elles doivent prendre rapidement la décision. Je pense que depuis 1960, il n'y a pas eu de grandes réformes dans ce secteur. Félicitations au chef de l'Etat d'avoir initié la plus grande réforme sociale à mon sens ! Seulement, il ne faudra pas que ce soit des réformes des textes de lois et de produits. Il faut rendre réel tout cela. Le Congolais l'attend. Il faut donc créer une entité autonome pour réguler l'assurance maladie.

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama et Lopelle Mboussa Gassia

COLLECTIF DES ÉTUDIANTS

Destinée Ermela Doukaga pour une rupture avec les comportements déviants en milieu universitaire



Destinée Ermela Doukaga entourée de deux membres du collectif des anciens étudiants ; crédit photo Adiac

Le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a interpellé, le 18 mai, le collectif des anciens étudiants et étudiants résidant des campus universitaires de l'Université Marien-Ngouabi sur le sens de responsabilité et sur la rigueur au travail.

Conduite par Belfran Mouyéyé, ce collectif est allé traduire à la plus jeune des ministres du nouveau gouvernement leur satisfaction quant à sa nomination à la tête du département de la Jeunesse et de l'éducation civique. « Mme la ministre, nous avons appris à nous convaincre de ce que le Congo doit s'insérer dans le monde sur la base d'une réelle productivité et d'une compétitivité effective, et l'un des défis qui nous interpelle le plus est l'art de s'inventer un futur consensuel, tous ensemble unis dans notre diversité », a déclaré le chargé de la communication du Collectif, Paul Malanda.

En effet, le collectif s'est également engagé à œuvrer aux côtés de la ministre en charge des questions des jeunes afin de surmonter les difficultés jalonnant encore les chantiers qui se consacrent à la recherche du bien-être et du bien vivre

juvénile. « Il sied de rappeler que devant les défis énormes de la nouvelle République, quelques vices sont à éradiquer en milieu jeune. Il s'agit, entre autres, de la corruption, la fraude, la concussion, la complaisance, la paresse, l'immoralité, etc. Tout en vous renouvelant notre soutien indéfectible et inconditionnel, nous vous rassurons une fois de plus de notre ferme volonté de faire de votre tâche gouvernementale une passion partagée », a conclu Paul Malanda.

Destinée Ermela Doukaga s'est, de son côté, félicitée de cette mobilisation des jeunes qui consiste à soutenir son action afin d'accomplir avec loyauté la lourde tâche que le chef de l'Etat lui a confiée. « C'est une grande joie de voir que vous êtes tous mobilisés à travers cette initiative de réitérer votre volonté d'accompagner le chef de l'Etat dans la mise en œuvre de son programme. Vous êtes le creuset de l'intelligencia congolaise,

c'est donc un grand honneur pour nous tous et aussi du chef de l'Etat de savoir que, finalement, tout le monde s'est levé pour prendre à bras le corps cette responsabilité qui nous a été délégué », s'est-elle réjouie.

Le ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique a, par ailleurs, annoncé la tenue, dans les prochains jours, d'une rencontre citoyenne regroupant les jeunes de toutes les sensibilités du pays. « Ce ne sera pas la dernière rencontre, mais la première qui appellera certainement à plusieurs autres de ce genre. Merci, mettons-nous au travail et n'oublions pas que le chef de l'Etat nous a aussi appelés, en retour, au sens de responsabilité, à la rigueur au travail, et à combattre tous les vices que nous décrions aujourd'hui. C'est à nous de commencer à créer la rupture avec les comportements déviants dans nos milieux respectifs surtout à l'université, donc nous allons travailler », a conseillé Destinée Ermela Doukaga.

Parfait Wilfried Douniama

VIE ASSOCIATIVE

Liboco signe un protocole d'accord avec les étudiants

L'association Lisanga po na bongwana ya Congo (Liboco) et une dizaine d'associations estudiantines sont tombées d'accord pour un partenariat qui les lie désormais. Ensemble, elles mèneront une enquête visant à répertorier les attentes des jeunes congolais concernant, entre autres, l'emploi et l'entrepreneuriat.

Le protocole d'accord entre Liboco et les plates-formes des jeunes en milieu universitaire a été signé le 19 mai à Brazzaville. D'un côté, le président de Liboco, Joseph Noumazalayi et de l'autre, les différents présidents des associations estudiantines qui représentent quasiment toutes les facultés et écoles de l'Université Marien-Ngouabi. Sur le terrain, leur travail consistera à distribuer les questionnaires adressés aux jeunes étudiants, chômeurs, diplômés sans emploi, jeunes filles mères, jeunes désœuvrés. « Les réponses que nous allons recueillir nous permettront d'écrire un mémorandum, un manuel de référence sur les problèmes auxquels la jeunesse congolaise est confrontée, afin de trouver des solutions adéquates à chaque type de situation », a expliqué Joseph Noumazalayi tout en soulignant que le gouvernement saura prendre à bras-le-corps les attentes de la jeunesse. Il a par ailleurs indiqué que l'objectif est de fédérer au moins 5000 jeunes en milieu estudiantine.

Le président de Liboco a mis à la disposition de chaque entité de jeu-



Joseph Noumazalayi le président de Liboco signant le protocole d'accord Crédit photo Adiac

nesse représentée un kit d'outils informatiques : ordinateur, imprimante qui faciliteront leur travail non seulement dans le cadre de cette enquête, mais pour leurs propres travaux universitaires : recherche, saisie de mémoires, thèses...

Face à cette initiative, les jeunes n'ont pas manqué à dire. Ange Brel Boukongou, président de l'association des étudiants de la Faculté des Sciences et Techniques, s'est exprimé au nom de tous. Selon lui, les jeunes étudiants sont conscients de leur noble devoir de contribuer au développement du Congo. Ils ont des cerveaux et des mains valides et sont aptes à travailler pour rompre avec le chômage, pourvu que les conditions le permettent. « (...) Nous, jeunes, avons fait le choix de contribuer à la résolution de nos problèmes. Nos compétences doivent être davantage développées », a-t-il dit. C'est dans les prochains jours que les enquêtes sur le terrain vont débiter. Les jeunes espèrent que les choses iront mieux.

Rominique Nerplat Makaya

NÉCROLOGIE

Roger Séraphin Loupet agent des dépêches de B/ville
La famille Loupet, la veuve Morapenda née Bazenga Philomène, les familles Nanitelamio et Houla, les enfants Moboua ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance, le décès de leur sœur, mère, tante et nièce Christine Nzonzeka, survenu à Abidjan (Côte-d'Ivoire) des suites d'une maladie.
La veillée mortuaire se tient au N°28 bis de la rue Mbamou Mougali.
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM



20 mai 2006 – 20 mai 2016
Voici dix ans déjà que notre sœur, fille et mère Chantal Okomba nous a quittés pour un monde meilleur.
Le voyage n'est pas fini et la mort n'est qu'un début. Car, jamais ne meurt celle à qui on continue de penser.
En ce jour commémoratif, la famille Okomba prie tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour sa mémoire.
Des messes d'actions de grâces seront dites pour la circonstance, du 20 au 22 mai 2016, en la basilique Saint-Anne du Congo, la Cathédrale Sacré cœur et la chapelle des sœurs d'Anne-Marie Javouhey.

FORMATION QUALIFIANTE

Le système des Nations unies et la Turquie réitèrent leur soutien au gouvernement congolais

Le ministre de l'Enseignement technique, professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, a reçu le 19 mai en matinée, l'assurance du coordonnateur-résident du système des Nations unies au Congo, Anthony Kwaku Ohemeg-Boamah, et celle de l'ambassadeur de la Turquie en poste à Brazzaville, Can Incesu

Première personnalité à échanger avec le nouveau ministre en charge des questions de l'Enseignement technique et de la formation qualifiante ce matin, Anthony Kwaku Ohemeg-Boamah est allé féliciter son interlocuteur suite à sa nomination dans la nouvelle équipe gouvernementale et lui réitérer l'accompagnement du système des Nations unies. « Comme vous le savez, le département qui a été confié à Monsieur le ministre est très important car

il traite des questions de marché du travail et de la création des opportunités pour la jeunesse afin de lui permettre de s'intégrer dans l'économie. Le système des Nations unies, à travers ses agences, a une certaine expérience en accompagnant les pays africains. Donc, je suis venu réitérer tout cela pour pouvoir amorcer une collaboration entre les deux parties », a expliqué le coordonnateur-résident du système des Nations unies, à la presse.

En effet, cette collaboration portera sur quelques domaines déjà épinglés. Le système des Nations unies s'est notamment engagé à aider ce ministère dans les activités consistant à peaufiner les politiques et les stratégies. Il devra aussi travailler sur les accompagnements institutionnels en mettant l'accent sur le secteur privé. Le dernier aspect concerne l'appui

au programme emmené dont le but est de permettre aux bénéficiaires des services de ce ministère d'intégrer le marché du travail. « Je crois que ce sont des contributions que nous allons continuer à apporter, la Banque mondiale a aussi un programme avec le système éducatif. Le système des Nations unies est conscient, il s'agit du développement humain qui permettra, bien sûr, au Congo de pouvoir venir au bout de ces programmes de développement », a conclu le représentant du Programme des Nations unies au Congo.

La Turquie accorde bientôt des bourses d'études aux étudiants congolais

Avec le diplomate turque en poste à Brazzaville, Can Incesu, l'entretien a porté, entre autres, sur la formation qualifiante, notamment les bourses d'études qui seront attribuées sous peu aux étudiants congolais. « Vous savez que nous avons organisé des campagnes d'information pour les bourses d'étude durant le mois de mars, mais il y a un processus de présélection qui est en cours de finalisation, avant l'arrivée, d'ici à la fin du




mois, d'une équipe. Il est prévu un entretien avec les candidats dont les dossiers seront retenus. Le nombre ne dépend pas d'un quota mais des dossiers de candidature », a-t-il expliqué à sa sortie d'audience.

Le ministre Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes a, de son côté, présenté à son interlocuteur deux projets importants. Il s'agit des formations dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie textile. « Je me suis rendu compte que Monsieur le ministre avait déjà des projets concrets sur lesquels il souhaitait que nous puissions intervenir, cela nous a paru tout à fait pertinent, je pense que nous pouvons y contribuer. Je vais essayer de faire participer mes autorités compétentes à ces

deux projets. Nous allons étudier ces dossiers, nous avons des informations précises, mais je pense que ces questions sont en route et nous allons les recevoir prochainement », a poursuivi l'ambassadeur de Turquie au Congo.

Selon lui, la formation qualifiante et l'enseignement technique sont une nécessité, un besoin pour tous les pays, qui peuvent se targuer d'avoir résolu ces problèmes. Etant donné que le programme du président de la République, Denis Sassou N'Gusso, accorde une place particulière à la formation qualifiante, Can Incesu a conclu que son pays essaiera d'y contribuer dans la mesure de ses moyens.

Parfait Wilfried Douniama



RECRUTE POUR

**IMPORTANTE
MULTINATIONALE**

**RESPONSABLE
RESSOURCES**

Vous assurez, au sein de la filiale, la mise en œuvre de la politique RH, de manière à garantir un bon climat social et à contribuer à l'atteinte des objectifs de l'entreprise.


A ce titre, vous :

- ◆ Assurez la gestion administrative du personnel ;
- ◆ Prenez en charge l'ensemble des processus RH (recrutement, formation, etc.) ;
- ◆ Assistez la direction dans les relations avec les instances représentatives du personnel ;

De formation **Bac+4/5**, vous avez une **expérience professionnelle de 3 à 5 ans dans une fonction similaire.**

Esprit d'analyse et de synthèse, rigueur, sens de l'organisation, réactivité, disponibilité, goût du terrain, souplesse relationnelle, capacité de communication et capacité à travailler sous pression sont requis.

Merci d'adresser lettre de motivation, C.V, 1 photo d'identité & prétentions salariales à notre Conseil au plus tard le vendredi 03 juin 2016 à 17 h 00 GMT :



Email : recrutement@cifip-ci.com
Tél : (+225) 22 40 42 80 /
Mobile : (+225) 07 76 26 17
Site Web : www.cifip-ci.com

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Le guide pédagogique élaboré pour les enseignants de la sous-région

Le secrétaire général de la commission nationale congolaise pour l'Unesco, Gabriel Bokoumaka a présenté le 19 mai, le guide pédagogique sur le développement des compétences psychosociales en éducation au VIH et éducation sexuelle chez les apprenants à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique

Ce guide a été élaboré par les experts des pays de la Cemac, notamment le Congo, le Cameroun et le Tchad, dans le cadre de l'action de l'Unesco et de l'ensemble du système des Nations unies pour améliorer la santé sexuelle et de la reproduction en milieu scolaire.

La présentation s'est déroulée en présence du directeur général de l'Inrap, Thomas Makosso et la représentante de l'Unesco au Congo, Anna Afonso de Santana lors de l'atelier de restitution de la rencontre de novembre 2013 à Douala au Cameroun. L'objectif est de contribuer à la réduction de 50% des nouveaux cas du VIH parmi les élèves, les enseignants et autres personnels éducatifs. Le document permet d'accompagner la formation des enseignants ainsi que leurs pratiques dans les classes; de proposer l'introduction à l'école des méthodes pédagogiques actives et des pratiques interactives favorisant le développement des compétences chez les apprenants.

En effet, il est disponible désormais dans les pays de la zone Cemac dont ils bénéficient des

outils curriculaires harmonisés d'intégration de l'éducation au VIH/ sida dans les systèmes scolaires avec l'appui de l'Unesco. Ouvrant les travaux, Gabriel Bokoumaka a souligné qu'introduire l'éducation au VIH/sida dans les programmes scolaires et former les enseignants permet de les protéger et aussi de réduire la propagation du VIH au niveau de la communauté entière. « Dans cette optique, les ministres en charge de l'éducation des pays de la Cemac ont adopté un programme sous-régional d'appui à la lutte contre le VIH/sida en milieu scolaire et ont endossé une déclaration d'engagement de leurs gouvernements à conjuguer leurs efforts pour l'application effective des programmes dans leurs systèmes scolaires aux niveaux du primaire, secondaire et du normal », a-t-il expliqué.

Au terme de ses propos, il a indiqué : « Ce guide est aussi un outil important pour l'accélération de l'atteinte de l'objectif du développement durable 3 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge ». En outre, les experts du Congo ont restitué les travaux de l'atelier de Douala au Cameroun. Ces travaux ont porté sur l'utilisation de la pédagogie active pour le renforcement des compétences en éducation au VIH, le changement de rôle et le développement des compétences des enseignants utilisant la pédagogie active en éducation au VIH.

Lydie Gisèle Oko

BURUNDI

Reprise du dialogue de sortie de crise le 21 mai à Arusha

Longtemps attendu, le dialogue inter-burundais se tiendra finalement du 21 au 24 mai dans la capitale tanzanienne. Cette date a été fixée par l'équipe du médiateur tanzanien, l'ancien président Benjamin Mkapa.

« Les questions de sécurité et de développement qui préoccupent particulièrement les autorités burundaises seront à l'agenda », a indiqué le ministre burundais des Affaires étrangères, Willy Nyamitwe qui a confirmé la reprise du dialogue.

En attendant la reprise des négociations, plusieurs observateurs craignent déjà qu'ils puissent tourner court puisque la principale coalition d'opposition affirme ne pas y avoir été invitée.

La médiation tanzanienne « nous avait annoncé qu'elle envisageait d'organiser dans un premier temps des séances séparées en invitant d'abord le gouvernement et sa mouvance le 21 mai, ensuite l'opposition et enfin la société civile avant d'organiser une plénière avec toutes les parties », a expliqué Pancrace Cimpaye, porte-parole du Cnared, une coalition qui réunit la quasi-totalité de l'opposition burundaise.

« Mais aujourd'hui, nous avons appris qu'elle a invité, en même temps que le gouvernement, quelques partis du Cnared et non le Cnared en tant que tel (...). Tous les partis du Cnared à l'exception d'un seul ont déjà écrit au facilitateur pour lui annoncer qu'ils n'iront pas à Arusha dans ces conditions », a-t-il ajouté.

Depuis plusieurs mois, des voix se sont élevées à travers le monde pour appeler à la reprise du dialogue inter-burundais. Fort malheureusement, malgré les pressions et sanctions de la communauté internationale, le régime burundais a jusqu'ici refusé de s'asseoir à la même table que l'opposition. Pour toute raison évoquée pour justifier ce refus, le pouvoir accuse l'opposition d'être liée à une tentative de coup d'Etat en mai 2015 et aux violences actuelles dans le pays.

Pour rappel, notons que le Burundi a plongé dans une grave crise émaillée de violences lorsque le président Pierre Nkurunziza avait, au mois d'avril de l'année dernière, annoncé sa candidature pour un troisième mandat, avant d'être réélu en juillet. L'ONU estime à plus de 500 le nombre de Burundais qui sont morts depuis le début des violences qui se poursuivent dans le pays, et à plus de 270.000 celui de ceux qui se sont réfugiés dans les pays voisins ou ailleurs.

Nestor N'Gampoula

BURKINA FASO

Le mandat d'arrêt contre Blaise Compaoré n'a pas été annulé

Un haut magistrat du parquet militaire du Burkina Faso, cité par l'Agence France presse (AFP), qui a requis l'anonymat, a démenti l'annulation du mandat d'arrêt international contre l'ancien président burkinabè Blaise Compaoré pour son implication présumée dans l'assassinat de son prédécesseur, le président Thomas Sankara, tué lors du coup d'Etat qui le porta au pouvoir en 1987.

« Le mandat d'arrêt contre Blaise Compaoré n'a pas été annulé. Je peux même dire qu'il n'a jamais été annulé (...). Les mandats qui ont été annulés concernent uniquement ceux sur le coup d'Etat et non le dossier Thomas Sankara dans lequel l'ex-président Blaise Compaoré est poursuivi. Ce sont des dossiers complètement distincts qu'on ne peut pas joindre », a expliqué le magistrat.

Le juge a estimé que le procès contre l'ancien président aura effectivement lieu même si le procureur général de la Cour de cassation - la plus haute juridiction dans l'ordre judiciaire du Burkina -, Armand Ouédraogo, avait parlé de l'annulation de tous les mandats d'arrêt émis par le tribunal militaire pour « vice de forme ».

La justice militaire burkinabè, rappelons-le, avait lancé le 4 décembre 2015 un mandat d'arrêt international contre Blaise Compaoré, réfugié en Côte d'Ivoire depuis qu'il a été renversé le 31 octobre 2014. Le 28 avril, le procureur général de la Cour de cassation avait déclaré que « tous les mandats d'arrêt internationaux ont été annulés aujourd'hui par la Cour de cassation pour vice de forme ». « Cela concerne aussi bien le mandat d'arrêt contre Blaise Compaoré, celui contre Guillaume Soro et bien d'autres », avait-il précisé.

Poursuivi pour « assassinat, attentat et recel de cadavre », des faits passibles de la peine de mort, encore en vigueur au Burkina Faso, Blaise Compaoré sera donc jugé prochainement, si l'on en croit les propos du magistrat du parquet militaire. Quant au président de l'Assemblée nationale ivoirienne, Guillaume Soro, il avait été inculpé par ce même tribunal militaire burkinabè pour son implication présumée dans le coup d'Etat perpétré mi-septembre 2015 au Burkina contre le gouvernement de la transition mis en place après la chute de Blaise Compaoré.

N.N'G.

PROBLÉMATIQUES DE L'EMPLOI

L'OIT appelle à tout mettre en œuvre pour en finir avec la pauvreté

L'Organisation internationale du travail (OIT) a appelé à transformer les emplois pour résoudre le problème du chômage dans le monde. Dans son rapport annuel intitulé « Transformer l'emploi pour en finir avec la pauvreté », les auteurs de l'étude soulignent que les emplois de qualité et la protection sociale sont déterminants pour réduire la pauvreté dans le monde.

L'édition 2016 sur les principales problématiques liées à l'emploi et aux questions sociales dans le monde est notamment consacrée à l'influence qu'exercent sur la pauvreté les inégalités de revenus et la disponibilité d'emplois de qualité dans les pays développés et en développement.

Le texte estime que si la pauvreté a diminué dans la majorité des pays ces deux dernières décennies, notamment en Chine et dans une bonne partie de l'Amérique latine, elle

« reste résolument élevée en Afrique » et dans certains pays asiatiques. Il note, en outre, que la pauvreté a progressé également dans les pays développés, notamment en Europe, où plus de 300 millions d'habitants des pays développés vivaient dans la pauvreté en 2012.

« En l'absence de nouveaux progrès dans la création d'emplois de qualité, l'objectif d'élimination de la pauvreté à l'horizon 2030 ne pourra être atteint », indique le rapport, ajoutant qu'il est donc crucial de lever les obstacles à l'éradication de la pauvreté en transformant les emplois. Pour ce faire, l'analyse propose entre autres, d'élargir la base productive et d'encourager les entreprises durables, de renforcer les droits et les institutions du marché du travail, d'améliorer l'efficacité des politiques sociales et de l'emploi en élargissant leur portée.

« La pauvreté affecte les

femmes de manière disproportionnée, et davantage encore les enfants », indique le rapport, ajoutant que dans les pays émergents et en développement, plus de la moitié des enfants âgés de moins de 15 ans vivent dans une pauvreté extrême ou modérée. En ce qui concerne les pays développés, l'étude relève que 36% de tous les enfants vivent en-deçà du seuil de pauvreté relative.

Parallèlement, la récente détérioration des perspectives économiques en Asie, en Amérique latine, dans les Etats arabes et dans les pays riches en ressources naturelles a révélé la fragilité des récentes avancées sociales et de l'emploi, affirme le rapport, au point que, dans un certain nombre de ces pays, les inégalités sont reparties à la hausse. Le texte constate que l'Europe et d'autres pays développés ont subi récemment une nouvelle détérioration de leur niveau de pauvreté relative.

Nestor N'Gampoula

MFAC
Mouvement
Des Femmes Actives
Du Congo

JOURNÉE
de prières et d'actions de grâce
pour la paix au Congo

Samedi 28 mai 2016 à 13h00
au **Gymnase Henri Elendé**
A côté du Stade Massamba Démba

Avec la participation
de grands serviteurs de Dieu
de différentes obédiences chrétiennes

et aussi nombreux chantres de L'Eternel parmi lesquels :

Samuel M. Sylvain A. Laurence A. Mike K.

ITALIE

A Catane, le « capitaine » du bateau de la mort affronte les juges

Dix-huit mois de prison ont été requis par le procureur contre l'homme qui pilotait le bateau ayant fait naufrage avec 800 migrants en Méditerranée.

Il est Tunisien et nie les faits qui font de lui un monstre. Tous les témoignages le désignent pourtant comme étant le « capitaine » qui pilotait le chalutier qui, dans la nuit du 18 au 19 avril 2015, avait sombré avec 800 migrants enfermés dans les cales où ils avaient été cachés et enfermés à clé. Mohammed Ali Malek nie pourtant être celui que tous les témoignages désignent comme le boss, ayant eu pour adjoint le Syrien Mahmoud Bikhit. Sur la foi du témoignage des seuls 28 survivants, ils avaient été rapidement arrêtés. Ils sont poursuivis pour homicides involontaires, naufrage et aide à l'immigration clandestine. Mais Mohammed Ali Malek surfe sur une pratique reconnue de la migration clandestine par voie de mer. Il y a « passeur et passeur. La plupart du temps ce sont des migrants désignés sur le moment. On leur donne un téléphone satellitaire, une boussole et on leur interdit sous peine de mort de faire demi-tour ». Il dit n'avoir été qu'un migrant parmi d'autres à bord de ce bateau.

Sa défense semble avoir fait mouche au vu de la relative clémence de la procure : 18 mois de prison ne sont pas même ce qui est requis pour la mort d'une seule personne ! La défense va tenir sa plaidoirie, devant présenter à son tour ses arguments, courant juin ou juillet. A ce moment-là, le chalutier-prison-tombeau aura sans doute été remonté depuis les 370 mètres de fond où il gît. Les opérations de renflouage ont été entamées la semaine dernière. Elles sont suspendues en raison de la houle. Des experts de toute l'Italie participeront aux efforts d'identification des corps, qui seront ensuite enterrés dans divers cimetières siciliens.

Lucien Mpama

BOIS ILLÉGAL

L'UE et la FAO intensifient la surveillance de l'exploitation forestière

L'Union européenne (UE) et la FAO vont soutenir un peu plus les pays tropicaux producteurs de bois à réduire l'exploitation forestière illégale.

Cet engagement a pour objectif de permettre la réduction des impacts environnementaux de l'exploitation forestière illégale, l'atténuation des effets du changement climatique, ainsi que l'accroissement de revenus et la sécurité alimentaire des communautés forestières, en améliorant l'accès au marché national et international du bois, a indiqué un communiqué.

C'est dans ce cadre qu'un accord de financement d'un montant de 30 millions de dollars a été annoncé par la direction générale pour la coopération internationale et le développement de la Commission européenne (CE), et la sous-direction de la FAO, en soutien à la prochaine phase du Programme UE/FAO en application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux (FLEGT) qui devrait se poursuivre jusqu'en 2020. Le manque à gagner annuel occasionné par l'exploitation forestière illégale et le commerce qui y est associé sont estimés à 15 milliards de dollars pour les pays affectés.

La traçabilité du bois

Deux cents projets de 40 pays producteurs de bois tropical en Afrique, en Amérique latine, dans les Caraïbes et en Asie, ont déjà bénéficié du soutien du programme FLEGT de la FAO à travers plus de 200 projets. Aujourd'hui, des initiatives impliquant l'utilisation de nouvelles technologies permettant de suivre la trace du bois de manière efficace sont à l'essai. C'est le cas en Colombie, où le programme soutient l'utilisation d'applications numériques androïdes pour renforcer les mécanismes de suivi et de contrôle des autorités environnementales et d'orienter les consommateurs vers l'achat de bois légal et durable.

Pour la même cause, un système de suivi des grumiers est à l'essai dans les pays du bassin du Congo, afin d'intercepter le bois illégal aux différentes étapes de la chaîne d'approvisionnement. Ce qui facilite les activités de surveillance des autorités forestières et améliore la responsabilité et la traçabilité.

C'est un programme qui vise l'amélioration de la gouvernance forestière dans tous les pays ciblés, l'assistance technique. La nouvelle phase va intensifier ce travail dans les pays stratégiques, notamment à travers l'implication du secteur privé

Noël Ndong

UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ENVOYER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

DROITS DE L'HOMME

La France dans le viseur de l'ONU

Dans un rapport publié le 13 mai, le comité contre la torture de l'ONU a rendu ses recommandations concernant la France, dans lequel il relève l'usage « excessif » de la force qui a été fait par la police ou la gendarmerie au mois d'avril à Genève. « Droit d'asile, violences policières... la France est loin d'être exemplaire en matière de respect des droits de l'Homme ».

« Les nombreuses recommandations du Comité montrent que l'usage excessif de la force par la police et les lacunes en matière de protection des demandeurs d'asile restent des sujets de préoccupation centraux. De nombreuses violations des droits de l'Homme dénoncées par l'ACAT et la FIACAT ont fait l'objet de recommandations du Comité à la France », a déclaré Anne-Lise Lierville, directrice des actions de l'ACAT. « Nous attendons que le gouvernement adopte des mesures concrètes pour répondre aux recommandations du Comité contre la torture. Malheureusement, l'actuelle logique sécuritaire laisse entrevoir peu de progrès en la matière », a-t-elle ajouté.

Après avoir repris de nombreuses préoccupations de l'ACAT et de la FIACAT en matière d'usage de la force par la police et la gendarmerie, le Comité de l'ONU contre la torture a recommandé la compilation des données statistiques sur les violences policières, des enquêtes indépendantes et transparentes en cas d'usage illégal de la force, des sanctions propor-

tionnées à la gravité des faits et un meilleur accès à la justice pour les victimes de violences policières.

Le Comité se dit également préoccupé par « le manque de garanties pour la protection des personnes qui risquent des persécutions en cas de retour dans leurs pays d'origine ». Selon lui, le placement des demandes d'asile en procédure accélérée ne doit pas être automatique, notamment quand il s'agit de pays d'origine dits sûrs.

En ce qui concerne les procédures accélérées de demandes d'asile, le Comité demande que l'examen des risques de persécution se fasse de manière très approfondie pour chaque demandeur, malgré des délais d'instruction très brefs. Il recommande que tous les demandeurs d'asile bénéficient d'une meilleure assistance juridique et linguistique pour préparer leurs demandes d'asile.

Le dernier point porté par l'ACAT et la FIACAT et repris par le Comité est le recours « plus fréquent, voire systématique » aux fouilles intégrales. Le Comité note que ces fouilles doivent conserver leur caractère excep-

tionnel, et doivent respecter l'intégrité physique des détenus.

Aussi, l'ACAT-France et la FIACAT encouragent-ils le gouvernement français à mettre en œuvre les recommandations du Comité et notamment celles visant à : se doter des moyens nécessaires pour permettre l'accès de tous à la procédure d'asile dans les délais légaux, d'assurer un traitement individuel et approfondi de toutes les demandes, et de garantir un droit au recours effectif.

Elles demandent aussi de rendre publiques les données concernant l'usage de la force en France, et sanctionner de manière appropriée et au terme d'une enquête effective les violences avérées.

Enfin, LACAT-France et la FIACAT exigent de mettre un terme aux fouilles intégrales systématiques et les remplacer par d'autres moyens permettant d'assurer la sécurité des établissements pénitentiaires tout en garantissant le respect de la dignité humaine des personnes détenues.

Pour garantir une collaboration « renforcée » entre les autorités nationales et la société civile devant aboutir à une meilleure protection des droits de l'Homme, l'ACAT-France reste « disposée à accompagner le gouvernement dans cette mise en œuvre dans le cadre de son activité de vigilance nationale ».

Yvette Reine Nzaba

ITALIE-AFRIQUE

Ouverture de la première conférence ministérielle

Pendant deux jours, à Rome, la coopération entre l'Italie et l'Afrique sera au centre des débats. Les ministres de 50 pays africains sont présents.

Les destins de l'Afrique et de l'Italie sont plus que jamais liés : à la tribune de la Farnesina, l'imposant ministère italien des Affaires étrangères en bordure de Rome, tous les orateurs ont parlé de proximité. Une proximité géographique, vu que l'Italie est l'un des pays européens le plus proche de l'Afrique. Une proximité historique qui a longtemps vu les Romains d'antan s'installer et coloniser une partie de l'Afrique du Nord et, plus tard, les Italiens s'installer en Libye, en Ethiopie-Erythrée et en Somalie. Une proximité économique aussi : la Méditerranée, la mare nostrum, a toujours été le point de passage de larges flux commerciaux vers l'Afrique.

Ces caractéristiques, a souligné le président italien, Sergio Mattarella, n'en rendent que plus pressant le besoin de raffermissement des liens au moment où le monde est confronté à la globalisation. Et qu'un des phénomènes qui en découlent est une grande mobilité des personnes et des biens, avec leurs corollaires plus ou moins vus : les migrations de masse ou le terrorisme planétaire. « De par sa condition géographique, son

histoire et sa culture, l'Italie est un pont entre l'Afrique et l'Europe. C'est un pont libre de tous les préjugés, respectueux de la spécificité des interlocuteurs et prêt au face-à-face pragmatique et ouvert », a souligné le président italien.

L'Italie n'oublie pas ces particularités et n'entend pas le faire. Elle se les rappelle en se tenant au côté de ce continent voisin au travers de la multitude des projets qu'elle mène, sur fonds gouvernementaux ou associatifs, « à travers un réseau serré de volontaires, caractéristique importante de l'Italie et de son peuple », a-t-il ajouté. Il a soutenu que les ambitions de son pays en matière de développement durable rencontraient harmonieusement la vision des Nations unies et de l'Union africaine en la matière.

« L'instruction, la formation, l'acquisition et la valorisation des compétences par la population, à commencer par la population féminine, dont le potentiel ne s'est pas encore largement exprimé, et par les jeunes, constituent les objectifs vers lesquels nous pouvons et devons tendre ensemble dans la recherche commune d'un développement durable et inclusif ». Il a cité en exemple l'Exposition universelle de Milan qui, de mai à octobre 2015 dans la capitale économique italienne, a montré au monde les

solutions pragmatiques pour lutter contre la faim, l'Afrique y ayant été représentée en force.

C'est ensemble avec l'Afrique que l'Italie entend lutter contre les défis du moment qui sont, bien entendu, dans la croissance économique mais aussi dans l'anéantissement de la menace de plus en plus ouverte du terrorisme. Le mouvement de l'Etat islamique a pris pied en Libye, à 300 kilomètres de l'Italie. Une telle réalité oblige à ne plus regarder son nombril ou à détourner son regard. L'Italie veut faire de l'Afrique sa première zone de référence, a dit le ministre des Affaires étrangères, Paolo Gentiloni : car « l'Afrique est tout, sauf un continent perdu », a-t-il soutenu. Devant la presse, la patron de la diplomatie italienne a expliqué la vision italienne de la coopération internationale de son pays : « rendre toujours plus cohérente notre politique extérieure avec notre histoire et notre géographie ». Pour cela, « rien de doit être laissé au hasard », ainsi que l'ont démontré les deux premières visites à l'étranger du président Mattarella et du premier ministre Matteo Renzi qui ont été réservées à l'Afrique. « Les défis du moment, nous entendons les relever ensemble », a insisté M. Gentiloni. Il y a deux jours, il était à Vienne, en Autriche, pour discuter de l'avenir de la Libye.

Lucien Mpama

unissons-nous
pour les enfantsunicef **AVIS D'APPEL D'OFFRES N° CBRA/C4D/SSA/2016/001****Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF) recherche pour son Bureau du Congo à Brazzaville****Un (e) Consultant (e) en Communication pour le Développement**

Sous la supervision de la Spécialiste en Communication pour le Développement, le/la consultant(e) national(e) sera chargé(e) de :

- ✓ faire l'inventaire des supports de communication sur les PFE, l'action sociale, l'économie familiale et les transferts sociaux existant au niveau national,
- ✓ élaborer/adapter les supports de communication sur les PFE, l'action sociale, l'économie familiale et les transferts sociaux,
- ✓ élaborer un plan de formation et un plan de communication sur les PFE, l'action sociale, l'économie familiale et les transferts sociaux,
- ✓ former les agents sociaux sur les PFE, l'action sociale, l'économie familiale et les transferts sociaux
- ✓ suivre la mise en œuvre des acquis de la formation.

(Pour plus de renseignements, les termes références complets du poste sont disponibles auprès de la section des Ressources Humaines de l'UNICEF).**Durée de la consultation**

Trois (03) mois à compter de la date de signature du contrat.

Profil du consultant

- ✓ Etre titulaire d'un diplôme de niveau (Bac+4) en communication, avec un focus sur la communication pour le développement, sciences sociales, ou une spécialisation en ingénierie de la formation, ou en andragogie.
- ✓ Avoir au moins 4 ans d'expérience professionnelle de communication pour le développement.
- ✓ Avoir une expérience avérée dans l'élaboration de modules de formation, formation d'adultes (andragogie) et élaboration de supports de communication.

Expertise

- ✓ Elaboration, mise en œuvre, suivi et évaluation des activités de communication pour le développement.
- ✓ Elaboration des modules de formation, formation d'adultes (andragogie),
- ✓ Elaboration des supports de communication

Conditions de service

- ✓ **Le consultant travaillera à plein temps pendant toute la durée de la consultation. Il disposera de ses propres moyens informatiques et de communication pour accomplir ses tâches. Néanmoins, un espace de travail sera mis à disposition dans les locaux de l'UNICEF, durant la consultation.**

Dépôt de Candidatures au plus tard le lundi 29 mai 2016

Les dossiers de candidature (CV, copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines), UNIQUEMENT par courriel à l'adresse suivante :

cbrrecruitment@unicef.org.**NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.**

- **Les candidatures féminines sont vivement encouragées.**
- **Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.**

Avis d'appel d'offres N° CBRA/C4D/SSA/2016/001

Page 1 of 1

IN MEMORIAM**19 MAI 2011 – 19 MAI 2016****Del Campo
Joachim
Mombongo****REMERCIEMENTS**

L'adjudant chef Saby Bokouabeka et famille remercient le Haut commandement militaire, le régiment d'apparat et d'honneur, le groupement Para-commando, les mutuelles Femmes 715 (le quartier d'abord) M.A.E., Kaouka (Baba bouma), Bana kolo Iopango, les anciens du CPUC, les amis et connaissances pour l'assistance multiforme qu'ils ont apportée lors du décès, le 4 mai 2016 à Brazzaville, de leur femme, mère, nièce, amie Émeline Fleur Bissola. Ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Repose en paix !

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle GAMVALA-SIDI Fleury Sela. Je désire désormais être appelé : YOUSOUF-SIDI Tariq Abdul Wahad.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

À VENDRE

Voiture de marque Toyota Yarhis (gasoil) en bon état.

Prix : 4 millions FCfa

Contact : 06 666 70 65

IN MEMORIAM

21 Mai 2008 – 21 Mai 2016

Bileko Bernard (grand BIL)

Voici huit(8) ans déjà que tu es parti loin de nous papa, ton absence prolongée a créé un grand vide en nous qui t'avions tant aimé. En ce jour de triste anniversaire, les enfants : Junior ; Divina-Aurore ; Marie-Destinée ; Samuel-Bernard Bileko, Mbizi Amedé et la veuve Bileko Antoinette, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Des messes en sa mémoire seront dites, en les paroisses St Pierre-Claver de Bacongo et St PiX de l'OMS, le Dimanche 22 Mai 2016 à 10h30.

Repose en paix, a jamais, tu resteras gravé dans nos cœurs, Mémoire éternelle Grand Bil !



**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**

**Une équipe de professionnels est à votre disposition**

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville**SPECTACLE**

Show tous les vendredi à partir de 18h00 avec Djason philosophe the winner, O vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka, au Bar dancing «IMPACT (ex le Talassien), n°53, rue Tchitondi avenue Marien Nguabi en diagonale de l'église Kimbanguiste de Talangaï.

7^e ART

La « Semaine du cinéma européen et africain » s'est ouverte à l'IFC

C'est sur le thème « l'Europe en fête » placé sous le signe de l'humour et la détente, que la traditionnelle fête de l'Europe se déroule à Brazzaville du 17 au 21 mai 2016. Au programme, une semaine de projections associant des films européens et africains avec des séances tous les jours à 16h30 et à 19h30.

La projection inaugurale de cette semaine du cinéma a eu lieu le 17 mai dans la salle Savorgnan de Brazza de l'IFC en présence de l'ambassadeur de l'Union européenne en République du Congo, Saskia de Lang et de son homologue de France, Jean-Pierre Vidon.

Le thème de cette semaine du cinéma a été choisi par la délégation de l'Union européenne en République du Congo pour commémorer la déclaration de Robert Schuman, acte fondateur de la construction européenne signé le 9 mai 1950. Durant une semaine, les amoureux du 7^e art se familiariseront avec l'un des dénominateurs communs des pays membres de l'Union européenne à savoir : la culture dans toute sa pluralité, et fondée sur des valeurs partagées de liberté et de démocratie.

Dans son adresse, Saskia de Lang, a déclaré que pour cette édition 2016, il a été décidé d'innover, avec un « festival du film européen et africain » placé sous le signe de l'humour et de la détente. Ainsi, cinq comédies permettront aux spectateurs



L'ambassadeur de France au Congo prononçant son dernier discours

de se faire une petite idée de la richesse et de la vitalité du cinéma européen, notamment le rire universel et la volonté de partage. Quatre classiques du cinéma africain, révélateurs des talents du continent y ont été associés.

« La coopération entre l'Union européenne et la République du Congo sera mise à l'honneur à travers le désormais traditionnel « Forum des projets ». Une trentaine d'organisations porteuses de projets financés par l'Union européenne au Congo vous feront découvrir sur leurs stands leurs actions concrètes dans le pays, et toute la diversité de ce partenariat aux côtés et au bénéfice des Congolais. Nous avons à cœur de vous proposer un moment festif et convivial à travers un éventail d'activités qui, nous l'es-

pérons, vous permettront de mieux connaître l'Europe et de mieux l'apprécier », a indiqué l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo.

Prenant la parole à son tour, l'ambassadeur de France au Congo, Jean-Pierre Vidon, a salué tous les spectateurs présents dans la salle qui ont, selon lui, accepté de partager sa dernière apparition en public au Congo-Brazzaville, au moment où il arrive au terme de sa mission. Le diplomate français pour lequel, le pays devait ouvrir la série des projections cinématographiques, a présenté le film à l'honneur : « Comme un avion » de Bruno Polydades (2015- France).

Il s'est agi d'un hymne aux plaisirs simples et une fable antistress. En effet, Miche, infographiste, la cinquantaine, est passionné par l'aéropostale. Un jour, il tombe en arrêt devant des photos de Kayak, on dirait le fuselage d'un avion en cachette. Il en achète un à monter soi-même. Il pagaie des heures sur son toit, rêve de grandes traversées en solitaire mais ne se décide pas à le mettre à l'eau. Sa femme découvre tout son attirail et le pousse à larguer les amarres. Le long de la rivière, il découvre une guinguette et sympathise avec la patronne, Laetitia et ses clients. Venu pour une nuit, Michel éprouve finalement beaucoup de mal à quitter les lieux...

Bruno Okokana

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrimer l'établissement au système LMD, un défi à relever

Léon Alfred Opimbat et Destinée Erméla Doukaga ont promis multiplier les séances de travail pour atteindre un objectif : celui d'arrimer l'Institut national de la jeunesse et des sports (Injs), leur patrimoine commun, au système LMD.

Les cadres des ministères des Sports et de l'éducation physique et ceux de la Jeunesse et de l'éducation civique ont eu, le 18 mai au salon VIP du stade Alphonse-Masamba-Débat, une séance de travail au cours duquel, ils ont passé en revue un certain nombre de points concernant l'avenir de l'Injs. L'établissement est communément géré par le ministre des Sports et de l'éducation physique et celui de la Jeunesse et de l'éducation civique. Ils ont évoqué les questions liées à l'administration. Aussi, ont-ils manifesté leur volonté d'arrimer cet institut au système LMD. « Nous avons évoqué les questions liées à l'administration et aussi les possibilités d'arrimer cet institut au système LMD tout cela en accord avec le décret 2001-460 portant organisation et fonctionnement de l'Injs », a commenté la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, au terme d'un échange qui s'est déroulé à huis clos.

Cette mission, a indiqué le ministre des Sports et de l'éducation physique, leur a été prescrite par le président de la République dans le cadre du « Chemin d'avenir » mais l'objectif n'a pas été atteint. Selon lui, l'ancien ministre de la Jeunesse Anatole Collinet Makosso et lui avaient posé les bases de sa réus-

site, en mettant en place un comité de travail. Malgré la démarche, le problème est resté entier.

Des situations urgentes comme celle du quota des étudiants diplômés à la fonction publique ont été également au menu des échanges. « Il est question que nous puissions nous pencher sur cet aspect très pertinent. Déjà avec le ministère des sports nous prévoyons une action vers le Premier ministre pour lui apporter un certain nombre de propositions », a ajouté Destinée Erméla Doukaga.

Dans le texte créant l'Injs, a, par ailleurs, rappelé le ministre des Sports et de l'éducation physique, l'établissement est doté d'un conseil d'administration codirigé par les deux ministres. Ce conseil leur donnera, à coup sûr, la possibilité de trouver ensemble des solutions aux questions les plus préoccupantes.

« C'est pour cela que sur le plan de la gestion administrative, nous avons décidé de mettre en étude, l'adaptation de ce conseil d'administration à l'évolution, tel que nous avons observé depuis une vingtaine d'années. C'est une première rencontre mais nous avons bien sûr l'obligation aussi bien en bilatéral c'est-à-dire entre nous mais également en interministériel avec d'autres ministères. Avant d'aller en conseil de ministre, nous avons justement l'obligation de travailler sur certains dossiers qui nous préoccupent », a souligné Léon Alfred Opimbat.

James Golden Eloué

AIRFRANCE
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE POINTE-NOIRE

MILAN

À PARTIR DE

648 900 FCFA TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.

DIALOGUE NATIONAL

Le facilitateur appelé à s'embarquer avec ceux qui sont prêts

Selon la Majorité nationale pour la République (MNR)/Force du centre, il faudra se débarrasser de ceux qui posent des préalables.

Dans une déclaration faite le 18 mai au Centre de rééducation des handicapés physiques à Gombe, la MNR/Force du centre a fait le tour de la situation du pays. S'agissant particulièrement du dialogue national attendu en RDC, cette plate-forme composée de quatorze partis politiques a regretté que ce forum convoqué par le chef de l'État piétine, malgré la bonne foi du facilitateur Edem Kodjo. Ce qui l'amène à lancer un appel au facilitateur de ne pas considérer les points de vue de ceux qui seraient à la base de ce retard. « La classe congolaise est médiocre et nous appelons le facilitateur à s'embarquer avec ceux qui sont prêts pour le dialogue et à se débarrasser de ceux qui posent des préalables », a souligné le secrétaire général de ce regroupement politique centriste, Ferdinand Ntua.

La MNR/Force du centre a, par ailleurs, salué l'arrêt de la Cour constitutionnelle sur l'interprétation de l'article 70 de la Constitution. Pour cette plate-forme, cette décision de la haute juridic-



Les membres de la MNR/Force du Centre, autour du Secrétaire général, Ferdinand Ntua

tion du pays a apaisé les esprits des Congolais, surtout ceux de l'intérieur du pays. « Désormais, les débats stériles des politiciens sur cet article sont inopportuns et sans fondements », a dit le secrétaire général de la MNR/Force du Centre.

Cette plate-forme politique, qui a relevé le coup que la chute des cours des matières premières a fait subir à l'économie du pays, en bousculant les paramètres macroéconomiques, qui a conduit à la révision du budget 2016 à la baisse, a également exhorté le gouvernement à tout mettre en œuvre pour maintenir l'équilibre et aussi sauver le pays. La MNR/

Force du centre a, par ailleurs, souligné que l'économie congolaise est devenue, ces dernières années, l'une des économies les plus prospères du continent africain. Le regroupement politique a aussi rappelé que le pays venait de commémorer, dans la méditation, le 19e anniversaire de sa libération. « Nous avons eu une pensée pieuse en la mémoire du soldat du peuple, Mzee Laurent Désiré Kabila, qui a réveillé nos esprits longtemps endormis et dont le flambeau continue aujourd'hui de se rallumer grâce au camarade Joseph Kabila Kabange », a dit Ferdinand Ntua.

Lucien Dianzenza

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME

Une tendance baissière observée au mois d'avril

Au cours du mois d'avril 2016, le BCNUDH a documenté 47 violations des droits de l'homme liées à la restriction de l'espace démocratique sur toute la RDC

Dans sa note mensuelle sur les violations des droits de l'homme commises pendant le mois d'avril en RDC publiée le 18 mai, le Bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme (BCNUDH) a noté une relative baisse des cas recensés sur cette période. Alors qu'au mois de mars dernier, la structure onusienne avait dénombré 410 cas des violations des droits de l'homme sur l'ensemble du territoire national, une tendance baissière a été observée au mois d'avril avec, quelques 366 cas recensés. Ce qui, d'après certaines sources, cacherait une réalité plus contrastée lorsqu'on considère le tableau que présente actuellement la RDC sur le plan politique avec, en toile de fond, la menace de sanctions ciblées brandie par plusieurs pays de la communauté internationale au regard de la dégradation des conditions sécuritaires. En l'espace de quatre mois en 2016, officiellement une année électorale, il y en a eu 216 dont 47 rien que sur le mois d'avril. Comparativement à 2015 où sur toute l'année, 260 violations à caractère politique ont été recensés, le BCNUDH craint que ce chiffre ne soit égalé ou dépassé en ce mois de mai. Par ailleurs, la majorité d'abus qui ont lieu sur le territoire national est le fait des agents des services de sécurité et de la défense qui, selon l'ONU, sont responsables de 52% des violations des droits de l'homme enregistrées durant le mois d'avril. Au-delà, le BCNUDH se dit satisfait de l'engagement pris par le gouvernement dans la lutte contre l'impunité.

Trente-huit militaires et dix-huit policiers ont, en effet, été condamnés en avril pour des actes constitutifs de violations des droits de l'homme. Ce qui n'a pas empêché l'ONU de tirer la sonnette d'alarme, nonobstant les efforts dans la lutte contre l'impunité. Enfin, concernant les violences sexuelles commises par les groupes armés, particulièrement les Raïa Mutomboki au Sud-Kivu et le FRPI en Ituri, le BCNUDH a documenté quarante neuf victimes.

Alain Diasso

ENVIRONNEMENT

Une vraie collaboration pour sauver les aires protégées de la RDC

Une délégation VIP est en visite, du 19 au 21 mai, au Parc national de la Salonga pour palper du doigt les réalités de cette aire protégée et aussi raffermir la conviction des différents partenaires dans les actions à mener.

Le Fonds mondial pour la nature (WWF) et l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) se sont engagés dans une gestion conjointe du Parc national de la Salonga (PNS). Cet accord formalisé en août 2015 vise, souligne-t-on, à préserver la biodiversité et les services écologiques fournis par cette aire protégée à travers l'amélioration de sa gestion et l'établissement d'un partenariat public-privé. Il est soutenu par le gouvernement congolais et ses partenaires techniques et financiers y compris l'Usaid, l'Union européenne et le KfW. Mais déjà, depuis 2005, le WWF, en collaboration avec l'ICCN et ses partenaires, apportait son appui au PNS et sa périphérie (le paysage entourant le parc). Par ailleurs, en dépit de tous ces efforts, les deux institutions ont reconnu que les valeurs du parc étaient toujours menacées. Ce qui les a conduites à relever la nécessité d'un programme plus ambitieux. C'est dans le cadre de ce programme dont le soubassement est la gestion conjointe de ce parc qu'une délégation VIP, constituée de représentants du ministère de l'Environnement, Conservation de la nature et Développement durable ; ceux de l'ICCN ; du WWF et des ambassades de principaux bailleurs de fonds du parc, y effectue une visite du 19 au

21 mai 2016. Cette descente sur le terrain permettra notamment aux différentes personnalités qui composent cette délégation de palper du doigt les réalités de cette aire protégée, en vue de faciliter le développement des stratégies visant à sauver ce bien inscrit au patrimoine mondial en péril depuis 1999.

Parmi les ouvertures données par l'accord WWF-ICCN, il y a l'engagement des partenaires (parmi eux, l'Union européenne, l'Usaid et la KfW) de financer ce parc, avec comme conséquence directe, l'augmentation de son budget annuel à environ 7 millions de dollars américains à partir de 2017, qui va faciliter la meilleure gestion de ce parc, le recrutement et la formation du personnel, etc.

Une biodiversité à valeur très élevée

À cause de sa grande diversité et de ses forêts relativement intactes, le PNS présente un fonctionnement non altéré de ses écosystèmes forestiers et de son régime hydrique. Les services environnementaux fournis par ces écosystèmes aux communautés vivant autour ainsi qu'au bassin du Congo sont donc considérables, surtout en termes de stockage du carbone, de régulation du climat, les eaux douces et de production de protéines. On trouve, en effet, dans ce parc, 51 espèces de mammifères, 129 espèces de poissons et 223 espèces d'oiseaux dont certaines sont en danger. Il s'agit d'une manière particulière de l'éléphant de forêt et du bonobo. Le PNS abrite également l'une des communautés de primates les plus diverses en Afrique, alors que les oiseaux ne

ont pas bien connus, le Paon congolais endémique peut être considéré comme « une attraction importante pour les amoureux des oiseaux ».

Mais, le braconnage intensif constitue une menace pour certaines espèces comme les singes, les ongulés et les éléphants. Le braconnage des éléphants pour l'ivoire, souligne-t-on, est devenu, au cours des dernières années, un fléau qui décime la population de cette espèce en danger. Aussi le Parc national de la Salonga, 33,350 Km² de superficie, est-il guetté par le besoin de transformation de la forêt en cultures agricoles et l'exploitation du bois, dû aux besoins accrus des centres urbains. Alors que les capacités insuffisantes de gestion, la corruption et le manque d'infrastructures rendent la tâche extrêmement difficile aux gestionnaires de ce parc et leurs partenaires. Dans leurs engagements, les partenaires qui se sont penchés sur le Parc national de la Salonga, le plus grand parc national forestier en Afrique et deuxième parc de forêt tropicale au monde, visent notamment à sortir cette aire protégée de la liste du patrimoine mondial en péril, que Salonga demeure le plus grand bloc forestier intact en Afrique, avec une faune florissante, la mise en place des systèmes innovants de gouvernance et de gestion des aires protégées qui assurent un engagement total des communautés locales et du gouvernement ainsi que des mécanismes de financement innovants qui assurent la durabilité en long terme.

Lucien Dianzenza

RDC

Mandat d'arrêt contre l'opposant Katumbi, inculpé dans une affaire de recrutement de mercenaires

L'opposant congolais Moïse Katumbi, candidat déclaré à la prochaine élection présidentielle, a été formellement inculpé dans une affaire de «recrutement de mercenaires» et est «sous le coup d'un mandat d'arrêt», a-t-on appris jeudi de source officielle à Kinshasa.

«M. Katumbi est inculpé. Le parquet [général de la République démocratique du Congo] a rendu sa décision. M. Katumbi ne jouit plus de sa liberté, il ne peut plus faire n'importe quoi, il est sous le coup d'un mandat d'arrêt», a déclaré à l'AFP Lambert Mende, porte-parole du gouvernement congolais.

Interrogé sur la question d'une éventuelle arrestation de M. Katumbi, M. Mende a ajouté: «Tout dépend maintenant de l'appréciation de la justice s'il faut le transférer ou pas» à Kinshasa. «ça peut être la résidence surveillée ou une incarcération», a encore dit le porte-parole.

Les autorités congolaises avaient annoncé ; le 4 mai, l'ouverture d'une enquête visant M. Katumbi après l'arrestation de quatre de ses gardes du corps dont un Américain. Selon certains de ses proches, M. Katumbi se trouvait jeudi après-midi dans un hôpital de Lubumbashi (sud-est de la RDC).

(AFP)

GENRE

Ouverture de l'atelier sur la mise en place d'une maison d'éveil et de leadership féminin transformatif

L'atelier de deux jours appuyé par l'ONU femmes a été ouvert, le 17 mai, dans la salle des conférences du cercle Elais par la directrice du Cabinet du ministre de la Femme, Famille et Enfant, Godelive Kamango, en présence de la questeur de la Céni et de la chargée des programmes à l'ONU femmes, Catherine Odimba.

Pour Godelive Kamango, cet atelier marque l'intérêt de la femme congolaise pour la promotion de la participation politique des femmes, de leadership féminin, de la gouvernance démocratique y compris la mise en œuvre effectif des droits de femmes et égalité des chances. Tout en soulignant sa satisfaction de soutenir l'initiative de la mise en place de la maison d'éveil, Godelive Kamango souligne que cette maison offrira aux organisations féminines et aux femmes un cadre qui leur livrera un paquet des services utiles au renforcement de leur représentativité dans différentes sphères de la vie sociale en RDC. Les femmes congolaises, reconnaît-elle, sont une force sociale incontournable pour des raisons démographiques et de développement. « C'est une ressource qui cependant n'est souvent pas exploitée à sa juste mesure, il est donc plus important que les femmes congolaise participent aux décisions qui affectent leur vie dans ce contexte de démocratisation et de développement », soutient-elle tout en ajoutant que « la maison d'éveil est un cadre qui va aider les femmes à consolider une vision commune des femmes congolaises et à poser les bases d'un partenariat stratégique dans les domaines de la participation politique de femme et de leadership ». Godelive Kamango pense qu'il est temps de capitaliser les atouts de la femme car, affirme-t-elle, si les femmes sont réellement autonomisées, si elles participent aux espaces de prise de décision qui affectent leur vie, si elles sont reconnues et perçues comme actrices de développement, elles pourront alors changer les choses. « Il est plus que temps de regarder aujourd'hui autrement les femmes congolaises et de les reconnaître aussi comme des femmes capables en tenant compte de leur capacité intrinsèque parce que les femmes de la RDC constituent plus de 52% de la population congolaise et peuvent constituer une masse critique pour l'impulsion de développement en RDC », a-t-elle déclaré.

Lutte contre les inégalités du genre

À entendre la chargée des programmes de l'ONU femmes, Catherine Odimba qui a lu le mot de la représentante de l'ONU femmes, constituée d'une coalition des ONG féminines et de personnalités influentes, la maison d'éveil est une belle occasion qui aidera les femmes à lutter ensemble contre les inégalités du genre dans les domaines d'accès, de contrôle et de participation à la gestion des affaires publiques. Elle permettra aussi un accompagnement de proximité des femmes dans le domaine de

la participation politique et de leadership féminin. Son ancrage thématique, explique Catherine Odimba, devra tenir compte du contexte et des opportunités qu'offre l'espace politique de la RDC. Dans sa mise en œuvre, cette maison d'éveil développera un paquet d'activités susceptibles de contribuer à l'élimination de toutes formes des discriminations à l'égard de la femme et à sa promotion au sein des instances de décisions, notamment le renforcement des capacités sur le leadership transformatif, les formations aux femmes candidates, les femmes électrices, médiatrices, observateurs. Il sera aussi organisé au sein de cette maison de dialogue inter générationnel le coaching des femmes qui occuperont des postes de gestion.

Catherine Odimba, qui a remercié la Belgique pour son appui à ce vaste programme et le gouvernement congolais pour son engagement et sa ferme volonté de placer les questions du genre, de la promotion des droits de femmes au cœur des priorités nationales et provinciales, soutient que cet atelier « est une évidence de la volonté qui anime les différents partenaires de développement et du gouvernement pour la promotion de l'égalité de sexes et de l'autonomisation des femmes ».

la chargée des programmes de l'ONU femmes affirme que promouvoir l'autonomisation et leadership féminin c'est aussi prendre des mesures pour assurer une pleine mise en œuvre d'un leadership effectif à tous les niveaux de prise de décisions. Et pour atteindre cet objectif, il faut une stratégie qui a quatre volets, à savoir appuyer le développement et la mise en œuvre d'un cadre juridique solide et des dispositions administratives qui facilitent la participation des femmes aux postes de prise de décision, développer un pool de femmes qualifiées et capables de militer dans le processus électoral y compris de programme qui stimule la confiance et la capacité des femmes à diriger, renforcer leurs stratégies et techniques de campagnes et développer des synergies qui rendraient très efficaces l'action de la société civile, transformer les normes de genre afin que les femmes soient acceptées comme dirigeants effectifs par le développement de campagnes qui sensibilisent les médias et le corps électoral sur la nécessité de la participation des femmes à tous les niveaux de la vie publique et enfin appuyer les femmes leaders à travers la prise en compte du genre par les institutions politiques.

Aline Nzuzi

DISPARITION

Il s'appelait M^e Taureau !

Non, il n'avait pas un tempérament colérique. Mais comme le « taureau », il était un vrai fonceur de nature au point d'avoir réussi « à façonner sa vie sans un mentor », aimait-il dire. « Je me suis taillé un chemin dans le roc ». François Ngombe Boseko, alias Me Taureau, est décédé le 16 mai à l'âge de 94 ans. Détenteur d'un simple brevet de cinquième année primaire, il avait excellé dans plusieurs domaines : football, musique, danse, spectacle, concours de beauté, coiffure, dactylographie et affaires. Beaucoup de Kinois ignorent qu'il était l'un des témoins oculaires du début de la croissance de Kinshasa.

Depuis la mort de sa femme il y a quelques années, Me Taureau avait connu une dégradation rapide de son état de santé, a affirmé une source proche du disparu à la rédaction. Son nom est inextricablement lié à Yolo, un quartier chaud de la commune de Kalamu. Il est l'un des tout premiers occupants du quartier et il y a vécu jusqu'à sa mort. Pour la petite histoire, Yolo dit « Dallas » a vu naître un des orchestres mythiques du pays : Langa Langa stars. Il rappelait souvent qu'il est le tout premier musicien congolais, avec un répertoire qu'il n'hésitait pas d'ailleurs à interpréter à certaines occasions propices. Il a encouragé des anciens comme Wendo Kolosoy à se lancer dans la vie artistique. Il a créé des orchestres célèbres comme Continental qui ont conduit à la découverte des chanteurs de pointe comme Kiambukuta. Il a organisé des activités culturelles pour offrir des espaces de production à divers groupes dont l'African Jazz de Grand Kallé, l'African fiesta de Docteur Nico Kasanda, l'Afriza de Tabu Ley ainsi que l'OK Jazz de Luambo.

Me Taureau a bâti une partie de sa notoriété dans le

domaine du sport. En effet, il est le co-fondateur de l'un des plus vieux et populaires clubs de foot, en l'occurrence le DCMP. Des sources renseignent qu'il fut parmi les tout premiers joueurs de l'équipe dans sa forme originelle créée en 1936 par le père Raphaël de la Kethulle de Ryove. Il avait réussi à attirer la sympathie du prêtre lors de son passage à l'école primaire Saint-Joseph. Par la suite, les deux hommes ont gardé de bonnes relations. On raconte même que le père Raphael appelé affectueusement « Tata Raphael » l'a cherché durant deux ans pour lui remettre son brevet après qu'il a abandonné son cycle primaire. Me Taureau est resté attaché à cette équipe au point d'avoir participé à sa forme actuelle en qualité de co-fondateur. L'histoire renseigne que Me Taureau a aidé jadis un jeune militaire journaliste en chômage à trouver de l'emploi dans les années 1956. Moins de dix ans après, celui-ci est devenu le président de la République. Il s'agit bien entendu de Joseph-Désiré Mobutu. L'ancien président l'a soutenu activement dans ses activités culturelles à travers l'étendue du territoire national. Me Taureau a organisé en 1947 les premiers concours de beauté au Parc De Boeck, en RDC.

Cet originaire de l'ex-Bandundu a perdu son père très tôt. Il a été forcé de se débrouiller pour aider sa mère qui n'a pas fait des études. De cette dure expérience de la vie, il en a retenu l'importance pour un homme de se battre pour mériter sa place sous le soleil. En décembre 2015, le président Kabila l'a élevé au grade de commandeur dans l'Ordre national des héros nationaux Lumumba - Kabila. Né en 1922, Me Taureau est décédé le 16 mai 2016.

Laurent Essolomwa

CENTRE WALLONIE-BRUXELLES

L'hommage du photographe Kokolo à Papa Wemba émeut

Impossible de rester insensible aux clichés qui tapissent les murs du hall d'entrée du centre culturel belge et de la salle Magritte, depuis le 13 mai, cette exposition sert à l'artiste à présenter à sa façon la star internationale dont il a immortalisé le souvenir par des moments inédits captés à l'aide de son objectif.



Princesse Joss Kalim en larmes à la vue des photos de son premier concert dans Viva la Musica Photo

Vraisemblablement la plus émue de toute l'assistance présente au vernissage de l'exposition la soirée du vendredi dernier, Princesse Joss Kalim n'a pu s'empêcher de fondre en larmes. Ex-sociétaire de Viva la Musica, entre 2009 et 2013, où elle avait la charge d'encadrer le chœur féminin, la chanteuse s'est remémorée avec beaucoup d'émotions ce qu'elle appelle : « Mes années Viva ». Les photos ont eu pour effet de la ramener carrément sept ans plus tôt alors qu'elle venait d'intégrer l'orchestre à la demande de feu Bakala dia Kuba.

Pour « La Grande », c'est ainsi que feu Papa Wemba avait surnommée Joss Kalim, l'exposition photo d'Étienne Kokolo était pleine de significations. En effet, il lui était impossible de rester imperturbable à la vue des clichés de celui qu'elle tient pour son parrain. Son émotion était d'autant plus facile à comprendre que dans le lot des vingt-cinq clichés exposés se trouvait justement celles de son premier concert avec Viva la Musica. Celui-là même où le Foridoles l'avait présentée au public, une prestation inoubliable qui avait eu justement pour cadre la salle Brel, contiguë à celle où se tenait l'exposition. Sur l'une des photos, on la voit d'ailleurs chanter alors qu'il lui fait face. Compatissante face à tant d'effusions de larmes de la part de la chanteuse que l'on savait loin de vouloir se donner en spectacle, la salle à

son tour s'est sentie gagner par une vive émotion. Du reste, c'est à cet instant, a-t-elle confié aux Dépêches de Brazzaville, qu'elle se rendait enfin à l'évidence. Et Princesse Joss Kalim de s'expliquer de la sorte : « Depuis l'annonce de sa mort, je n'y croyais pas. Je suis restée une semaine incroyablement. Je ne suis allée ni à Ma Campagne, ni à Molokai, ni au Palais du peuple.

Je regardais les images à la télé sans me sentir concernée. J'avais l'impression que c'était une mauvaise plaisanterie. Invitée pour l'émission que Viva Papa Wemba !, j'étais obligée de passer par là. J'avais vu un cercueil mais pour moi, ce n'était pas celui de Papa Wemba. Ce jour-là, au Centre Wallonie, j'ai réalisé que c'était fini. Voir ces photos-là, m'a ramené à la réalité ».

La meilleure façon de le présenter

Pour sa part, le photographe Kokolo a souligné que son exposition répondait au besoin du CWB de rendre hommage à Papa Wemba. Le photographe de souligner de prime abord : « Il faisait partie des artistes qui se sont produits ici au Centre Wallonie-Bruxelles ». Aussi, a-t-il dit, « vu que cela fait une dizaine d'années que je photographie Papa Wemba, je pouvais mettre sur pied l'exposition sans difficulté ». Et d'ajouter : « J'ai estimé qu'à l'occasion de son départ dans l'au-delà, des textes peuvent être dits pour lui rendre hommage mais la meilleure façon de présenter l'artiste, de se le remémorer c'est à travers les images de ses productions ».

À propos du fil conducteur de son exposition, Kokolo a rappelé qu'il avait voulu présenter l'artiste tel qu'il le connaissait. « J'ai tenu à rappeler qu'il était sapeur. Tout commence avec les sapeurs au cimetière de la Gombe où Papa Wemba s'était rendu pour déposer une gerbe de fleurs sur la tombe de Niarcos en 2009. En plus des concerts, il y a aussi des photos du jour de son exposition parce qu'il a fait de la peinture, celle de sa décoration en décembre dernier et juste deux autres de son mariage avec Maman Amazone. Et tout s'achève avec cette vue du cercueil que l'on porte à l'entrée de la morgue de l'hôpital du Cinquantenaire », a-t-il affirmé. Pour ce qui est de son coup de cœur, il nous a menés devant un cliché qu'il regardait avec grande admiration. « La photo qui m'attire le plus des vingt-cinq, c'est celle-ci avec son geste habituel. Elle est vraiment caractéristique de Papa Wemba. Du reste, il avait dit dans une de ses interviews qu'il avait l'impression de s'envoler quand il chantait. Il soulevait alors ces deux bras à l'horizontale comme dans cette photo », a-t-il expliqué avec une sorte de petit ravissement.

Nioni Masela

SNE

L'urbanisation de la ville engendre des délestages

Au cours des travaux de la 5e session ordinaire dite administrative du Conseil départemental et municipal sur la desserte en électricité dans la ville océane, le directeur départemental de la Société nationale d'électricité (SNE) de Pointe-Noire et Kouilou, Marie-Joseph Opoumba, a affirmé le 17 mai que les délestages sont dues à l'agrandissement de la ville océane.

Interpellé par les conseillers départementaux et municipaux, le directeur départemental de la SNE a dit que le phénomène de délestages ne pourra jamais être définitivement maîtrisé par sa société qui compte actuellement près de 88 000 abonnés à Pointe-Noire, l'une des villes ayant le taux d'urbanisation le plus élevé en Afrique et au monde. «*Tant que l'urbanisation de la ville ne pourrait être maîtrisée, il ne sera pas possible d'éradiquer définitivement le phénomène de délestage d'électricité à Pointe-Noire. L'État a la responsabilité de trouver des stratégies en vue d'accompagner l'urbanisation de Pointe-Noire en matière de fourniture d'électricité de sorte qu'il y ait une adéquation entre l'urbanisation et les infrastructures de base*», a-t-il déclaré. L'orateur a aussi indiqué que le taux de facturation de la SNE est parmi les plus faibles en Afrique noire et il a déploré la complicité qui existerait entre certains agents véreux de la SNE et certains clients de la même société, cela pénalise la société. «*Nous avons toujours demandé aux clients de dénoncer les agents véreux en vue de la sanctionner, malheureusement il y a comme un secret, une sorte de complicité qui existe entre certains agents et certains clients*», s'est plaint le directeur. Au cours de cette



Marie-Joseph Opoumba, directeur départemental de la SNE Crédit photo «Adiac»

rencontre, Marie-Joseph Opoumba a également édifié les conseillers municipaux sur les autres problèmes inhérents au dysfonctionnement de la SNE à Pointe-Noire, notamment la surfacturation de certains clients, le comportement sur le terrain de certains agents de cette société, les travaux de quelques postes transformateurs, les zones privées d'électricité, les factures incompatibles à la consommation, les baisses de tension électrique, la résiliation des contrats de fourniture d'électricité par les clients et autres. Rappelons que la ville de Pointe-Noire est alimentée par trois postes électriques de haute tension situés dans les quartiers de Vindoulou, Mongo-Kamba et Ngoyo qui alimentent à leur tour divers autres postes de tension moyenne disséminés à travers la ville. La ville consomme 180 mégawatts d'électricité et compte 230 postes de tension moyenne gérés par la SNE et 255 autres postes appartenant aux sociétés privées. Le réseau d'éclairage public est de 192 linéaires. La société génère 2,6 milliards FCFA de recettes par mois.

Séverin Ibara

NGOYO

Le maire lance la campagne d'assainissement des marchés

Édith Yolande Ketta Mbanguyd, l'administrateur-maire de l'arrondissement 6 Ngoyo, a donné le top de cette campagne le 18 mai au marché Tchimbambouka dans le quartier 603, bloc 1. Elle était accompagnée des agents de son cabinet, du chef de quartier 609 Tchimbambouka et de la force publique à qui elle a demandé de faire appliquer les mesures d'assainissement et de déguerpissement des vendeurs qui occupent le domaine public.

La campagne a commencé après une série d'entretien entre l'administrateur-maire et les vendeurs dans le but d'assainir les marchés et de mettre fin aux petits marchés parallèles qui se créent dans les rues et avenues de Ngoyo. «*J'ai mis la priorité sur l'assainissement du marché et le rétablissement des droits du domaine public parce la majorité des vendeurs sont installés dans le domaine public. C'est ce qu'on veut éviter pour donner une visibilité au marché et un meilleur accès. Nous avons pris le soin de communiquer sur ce processus plusieurs mois durant. Le lundi dernier, nous avons échangé pour qu'on adopte ensemble le projet mis en place par l'administrateur-maire que je suis, lequel projet a été bien accepté par tous*», a indiqué Madame le maire

Cette opération se poursuivra la semaine prochaine dans les autres marchés de l'arrondissement 6 Ngoyo. L'objectif étant de donner un coup de pouce aux hommes et aux femmes qui vendent au marché en assainissant leur lieu de travail et s'imprégner des difficultés qui sont les leurs, notamment le problème d'évacuation quotidienne des ordures. «*Nous sommes à la nouvelle République, nous voulons faire*



La maire de Ngoyo s'entretenant avec les ouvriers photo savoir aux vendeurs qu'il y a des lois à suivre et à respecter. Celles ou ceux qui veulent avancer, nous les accompagnons », a-t-elle martelé.

La campagne d'assainissement a démarré par le nettoyage du marché, le ramassage des ordures entassées dans les rues, le remblayage par des engins des ravins, trous et nids de poules formés dans les rues et avenues qui entourent le marché afin de faciliter l'accès des biens et des personnes sur ce site du nouveau marché Tchimbambouka.

Cependant, pour garantir la notion d'hygiène dans ce marché de 492 places, érigé depuis 2011, l'administrateur-maire de Ngoyo a promis la réalisation d'un forage sur ce site. «*Tchimbambouka n'a pas d'eau, dans ces conditions, il est difficile d'appliquer les règles d'hygiène. C'est pourquoi nous allons regarder avec les responsables de la société de distribution d'eau comment construire un forage sur ce site. Nous n'avons pas certes assez de moyens mais, nous allons tout faire pour réaliser ce vœu après le placement des bacs à ordures*», a-t-elle assuré. La première citoyenne de Ngoyo a également visité l'ancien marché du quartier Tchimbambouka où les vendeurs y sont revenus en masse abandonnant ainsi leurs étalages du nouveau marché et se sont réinstallés à même le sol pour certains sur le domaine public. Face

à ce constat amer, l'administrateur-maire a contraint les vendeurs de libérer ses lieux et a instruit la force publique de faire appliquer les mesures de déguerpissement.

En comptant sur la compréhension des vendeurs de Tchimbambouka dans ce projet, Édith Yolande Ketta Mbanguyd a remercié la population de ce quartier d'avoir accepté de l'accompagner dans cette idée d'assainissement et de développement des conditions de travail liées au marché et aux alentours du marché et a promis revenir en visite surprise pour constater l'effectivité du projet. Cette campagne n'a pas laissé indifférent le gérant dudit marché, Joseph Mihambanou, qui s'est dit satisfait de l'initiative et a souhaité que celle-ci se poursuive pour faciliter l'accessibilité et la visibilité de son marché et d'éviter aussi les maladies dues à l'insalubrité. De même, le chef de quartier 609, Grégoire Bissona, s'est réjoui du projet. «*Je suis content parce que, depuis que ce marché a été créé en 2011, les travaux de ce genre n'ont pas été réalisés. C'est une première fois. C'est pourquoi nous sommes reconnaissons à l'endroit du maire, et nous allons l'accompagner pour la réussite de la campagne d'assainissement dans notre arrondissement*».

Charlem Léa Legnoki

DAK'ART 2016

Le Congolais Olivier Ladislas Clotaire Samba se produit à la 12^e édition de la biennale

Ma Muntu ou « Où est passée la solidarité » est la création artistique présentée le 10 mai par l'artiste plasticien et danseur, Olivier Ladislas Clotaire Samba, à la 12e édition de la biennale de Dakar, dite Dak'art 2016 ouvert le 3 mai dans la capitale sénégalaise. Ce spectacle joué au centre socioculturel de Derklé-Dakar allie à la fois chorégraphie, conte et musique.

Ma Muntu, cette histoire encore appelée performance écrite par le plasticien Olivier Samba, créateur de l'atelier nomade Natouba, est un savant dosage des mouvements de danse, des chants, des contes traditionnels et modernes. Cette création connue sous forme de performance théâtrale musicale comédie et poétique (traditionnelle, moderne) est l'aboutissement d'un long travail d'échange et de partage artistique des artistes de Pointe-Noire et de Brazzaville résidents à Dakar. L'écriture chorégraphique de Ma Muntu transcrit une gestuelle traditionnelle et moderne pour don-

ner un mélange de culture et de richesse artistique. Ce, dans une approche de recherche d'une nouvelle identité culturelle congolaise sous toutes ses formes fortifiée par la danse contemporaine en façonnant des faux pas traditionnels dans le moderne. La Sanza, instrument traditionnelle du Congo et la guitare s'entremêlent à l'écriture soutenue par une composition musicale rythmée par les sons que les danseurs exécutent sous forme de mouvements et figures théâtrales (chants, rires, conte très poétique...). Initiée par le ministère de la Culture et de la Communication du Sénégal, la 12e édition de la biennale de Dakar se tient du 3 mai au 2 juin 2016 sur le thème «La cité dans le jour bleu». Dak'Art est la toute première biennale d'art contemporain du continent africain, fondée en 1994. Elle reste aujourd'hui la principale manifestation africaine dédiée à la création contemporaine.

Hervé Brice Mampouya

4E SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU KOUILOU

Plusieurs affaires sont inscrites à l'ordre du jour

Les travaux de cette session ont été ouverts, le 18 mai, au siège de la Préfecture du Kouilou à Loango en présence d'Alexandre Mabiala, président du Conseil départemental du département du Kouilou, qui avait à ses côtés Fidèle Dimou, préfet dudit département. Ces travaux qui dureront dix jours s'achèveront le 27 mai.

Oscar Tchivika Sitou, secrétaire du bureau exécutif



La tribune officielle à l'ouverture des travaux Crédit photo «Adiac»

a, dans son mot introductif, rappelé les principales affaires à examiner, à savoir l'examen et adoption du projet de délibération fixant le taux des centimes additionnels sur le permis de conduire dans le département du Kouilou, l'examen et adoption du projet de délibération fixant le taux de la taxe sur l'autorisation de construire dans le département du Kouilou, l'examen et adoption du projet de délibération fixant les droits à la sortie des produits forestiers dans le département du Kouilou.

Ouvrant les travaux, Alexandre Mabiala, a au nom du conseil départemental du Kouilou salué le choix

du président de la République porté en la personne de M. Charles Ngamfoumo, nommé ministre délégué auprès de Monsieur le ministre de l'intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, chargé de la Décentralisation et du Développement local. «*C'est ici et maintenant l'occasion de souhaiter une cordiale bienvenue à Monsieur le ministre.*

Nous adressons donc nos très chaleureuses félicitations à son excellence Monsieur le président de la République, à la suite de sa brillante victoire obtenue après une campagne électorale exceptionnelle dont le souffle et l'élévation ont prouvé au monde entier la vitalité de la démocratie congolaise. Plein succès à M. Clément Mouamba, Premier ministre, chef du gouvernement, et à tous les membres du gouvernement de la nouvelle République», a-t-il déclaré.

L'orateur a aussi indiqué que les travaux de la présente session s'ouvrent sous une ère nouvelle, lesquels travaux jouent un rôle déterminant dans les mutations culturelles, qui projettent le département du Kouilou dans la prospérité. L'action est la principale clé de tout succès, a-t-il renchéri avant d'inviter les conseillers départementaux du Kouilou à se mettre résolument au travail afin de créer une rupture avec les vieilles mentalités, les vieux comportements pervers et attitudes négatives qui n'honorent personne.

S.I.

MOTS FLÉCHÉS N°106

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

BÂCLAIT	FOLLE	ABONDANCES	IDÉE REÇUE	ENTOURÉ PAR DES ENNEMIS	SUIVIT À LA TRACE	ENCHANTEMENTS
ÎLE DU FINISTÈRE	NOUA	À NOUS	INERTE		ACCROCHES	
			UN CHEVALIER HABILÉ EN FEMME			
ENLEVER LA SUIE				PAS DES ALPES		
HOMME DE THÉÂTRE						
LE CRI DE CELUI QUI FORÇE		VIEILLE NOURRICE DE LA MYTHOLOGIE		BARRE DE PORTE		
PAS LA MIENNE				RÉGION DE L'OUEST		
	IL EST UTILE AU LABO-RANTIN		ELLE FUT VAINCUE PAR PASTEUR			IL EN VOIT DE TOUTES LES COULEURS
	JARDIN		AFFREUX			
ARBRE D'AMÉRIQUE TROPICALE DÉDUISIT		TRÈS EN VUE				
		CARTE À JOUER				
		RÉSINE FÉTIDE VENANT DE LA FÉRULE BRÛLANT		GAZ À BALLONS	CUBES DE BOIS	
					IMAGERIE NUCLÉAIRE	
C'EST UN BATTANT	GROS RONGEUR		SÉLECTIONNE			RÉFÉRENCE VITICOLE
	CABANE À LAPINS		CHIFFRE ROMAIN			
					MOT D'ENFANT	
					CUBITUS OU TIBIA	
HUGUES, ROI DE FRANCE	NOBILIAIRE			DEUX-ROUES		
	AMIRAL			CANAL ALLANT AU MOULIN		
			UN RIEN POPULAIRE		EXTRAIT VÉGÉTAL	
			ANCIENNE PIÈCE		PUB SUR LE WEB	
BRUIT D'ARME À FEU		BOÎTES À LUNETTES				ANCIENNE ALLEMAGNE
BRUIT DE L'HORLOGE		POINTE POUR PARFUMER				DIRECTION GÉNÉRALE
			DÉDAIN			
			ELLE CAPTIVE AVEC SES CHAINES			
EXPRIME LA SURPRISE		ABRÉGÉ D'UNIVERSITÉ		QUI SONT SANS GOUT		
QUÊTE DE LÉGENDE						
			ALLER IMPÉRATIVEMENT!		BASSIN DE CANARDS	

SUDOKU N°106

> FACILE

5		8		1	2			
	2				6			7
	9		4	5			8	
4			1			6		5
6	5		9		4		2	3
3		9			5			4
	6			2	9		4	
2			3				7	
			6	4		2		8

> MOYEN

		3	8	9	6	7			4
			7		3	8			
9	5						8		
			1	4	2				
4		5				2		9	
			8	5	9				
		2					8	6	
			6	8		9			
8			2	9	5	4	7		

> DIFFICILE

		2	3	9			6	5	
1		9							
		4	5	1			3		
	1			8			6	7	
		8				2			
2	9			5			1		
		4			2	5	3		
							1	6	
	3	6				9	5	2	

MOTS CROISÉS N°106

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

> HORIZONTALEMENT
 1. Drôlement, mais pas élégamment. - 2. Gros mot. - 3. Dans la gamme. Dont l'utilité n'est plus d'actualité. Préparation militaire. - 4. Faire le malin. - 5. Dépouvé d'intérêt. Excitant dans les pays chauds. - 6. Ils aiment faire des conquêtes. - 7. Biens ruraux. Assure l'enchaînement. - 8. Virginie y fait un tabac. Jamais pour l'insatisfait, toujours pour l'avare. - 9. Piège. Elle alla de mâle en pis. - 10. Jouée. Dubrovnik.

> VERTICALEMENT
 A. Manque de loyauté. - B. Marcher sans rien dire. Fut aveuglé par des lentilles. - C. Parfois déroutants pour le voyageur. Polluant des nappes phréatiques. - D. Toilette iranienne. - E. Mettre de nouveau en état de marche. - F. Marque la provenance. De bien mauvaises têtes. Soleil divinisé. - G. Ne manque pas de cran. Sigle bancaire. - H. Hisser et tendre le plus possible une voile. - I. Qui n'est plus brouillon. Ancien comté. - J. Se voit à l'œuvre. Il narra d'extraordinaires histoires.

MOTS À MOTS N°106

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- R A L E R + C U R E = C | | | | | | | R
- I R I S E + D O R E = D | | | | | | | E
- S T E L E + E C R U = S | | | | | | | R

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°105

A	F	E	S	T	O
A	U	B	U	R	N
S	U	R	A	L	I
P	T	T	C	E	L
E	R	E	V	E	R
B	R	A	I	S	E
E	C	O	M	A	H
M	S	T	C	E	N
E	M	A	N	E	R
B	R	U	A	N	T
E	R	R	A	D	I
A	S	S	A	S	S
C	S	T	N	A	I
B	A	R	M	A	I
P	U	E	N	E	N
F	E	S	S	U	S

SUDOKU N°105

6	5	2	1	8	3	4	7	9
8	7	1	6	4	9	3	5	2
3	9	4	5	2	7	8	1	6
4	2	3	7	5	6	1	9	8
9	8	5	4	1	2	6	3	7
1	6	7	3	9	8	2	4	5
7	1	9	8	6	4	5	2	3
2	4	6	9	3	5	7	8	1
5	3	8	2	7	1	9	6	4
7	8	2	4	3	5	1	6	9
9	3	5	6	8	1	2	7	4
1	6	4	7	2	9	8	5	3
3	9	8	1	4	6	7	2	5
2	4	1	3	5	7	6	9	8
5	7	6	2	9	8	4	3	1
6	5	7	8	1	3	9	4	2
8	2	9	5	6	4	3	1	7
4	1	3	9	7	2	5	8	6
5	2	4	8	3	7	6	1	9
8	1	6	9	4	5	3	7	2
7	3	9	6	1	2	4	5	8
1	6	7	2	8	9	5	4	3
3	9	8	5	6	4	1	2	7
2	4	5	3	7	1	8	9	6
4	5	3	7	9	6	2	8	1
6	7	2	1	5	8	9	3	4
9	8	1	4	2	3	7	6	5

MOTS CROISÉS N°105

F	O	R	E	S	T	I	E	R	E
O	N	U	S	T	I	E	N	I	V
R	D	A	G	R	O	U	P	E	
T	I	S	A	N	E	S	E	N	
E	N	Z	E	B	R	E	T		
R	E	P	U	I	E	M	E		
E	O	R	I	N	D	O			
S	T	E	S	T	R	A	T	E	
S	A	L	E	H	U	M	E		
E	G	E	R	I	E	E	T	E	

MOTS À MOTS N°105

1/ STÉRILITÉ 2/ SURÉLEVER 3/ ALÉATOIRE.

SECTEUR AGRICOLE

La Banque mondiale informée des priorités du nouveau gouvernement

Le département de l'Agriculture et de l'élevage a reçu à sa tête un nouveau patron, Henri Djombo. Pour s'informer des priorités du nouveau gouvernement en matière agricole, une délégation de la BM conduite par son représentant résident au Congo, Dibrilla Issa, a échangé le 19 mai avec la tutelle.

« Nous sommes venus écouter le ministre pour savoir en ce qui concerne les perspectives, quelles sont les priorités du gouvernement en matière de développement agricole. Nous envisageons ensemble, d'appuyer le développement de l'agriculture au Congo », a déclaré Dibrilla Issa, ajoutant : « Nous avons déjà commencé à discuter sur l'appui que nous pouvons apporter au Congo dans ce contexte caractérisé par la chute des prix des matières premières. Nous avons compris que l'agriculture est une priorité importante pour le gouvernement quant à la diversification économique et de la sécurité alimentaire ».

Dans le cadre du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar), signalons que le gouvernement et la BM sont déjà en train de travailler sur un projet de développement agricole commerciale et de la sécurité alimentaire.

Cofinancé par le gouvernement et la BM, le Pdar dont le financement additionnel devrait se terminer à la fin de ce mois de juin, sera remplacé par le Pdar II d'après les négociations entre les deux parties. Ce deuxième projet qui pourra démarrer en septembre 2017, aura pour objectif d'apporter une assistance financière aux opérateurs agropastoraux afin de développer l'agriculture commerciale. Parmi les résultats obtenus dans le cadre de la mise en œuvre du Pdar en cours, on peut citer : la construction et la réhabilitation d'une quarantaine de marchés ruraux et d'une centaine de km des pistes rurales à travers le pays. Ce projet a également permis aux agriculteurs d'accroître leurs rendements agricoles en les mettant en contact avec les consommateurs.

Lopelle Mboussa Gassia

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

La lutte pour la succession des Diabes noirs sera lancée le 26 mai

La commission d'organisation des compétitions nationales a publié le 18 mai, le programme des 30 matches comptant pour le premier tour de la Coupe du Congo, édition 2016.

L'enjeu de la compétition, dont la finale se disputera le 14 août à Madingou, est de trouver un successeur aux Diabes noirs, vainqueurs des deux dernières éditions (2014 et 2015). Pour le moment, l'étape décisive n'a encore débuté puisque les vingt équipes de Ligue 1 n'entreront en compétition qu'à partir de l'étape suivante pour lui donner plus de saveur. Cette faveur ne concerne pas les équipes de Ligue 2. La plupart d'entre elles, vont devoir abandonner la lutte une fois la compétition lancée. Celles qui sortiront vainqueurs de cette étape seront soumises à un effort supplémentaire devant les équipes de Ligue 1, en vue d'aller le plus loin possible. Notons qu'à partir de ce tour préliminaire qui débute le 26 mai jusqu'en huitièmes de finales, les matches se disputeront à élimination directe. Selon le règlement de la compétition, seuls les quarts et des demi-finales se joueront en deux manches.

Le programme du tour préliminaire Le 26 mai.

Au stade Alphonse-Massamba-Débat: Ajax de Ouenzé affrontera le Réal authentique puis en deuxième explication, Aigles sports crociera Mbila sport.

Le 27 mai

Sur les mêmes installations, AS Ntsimba sera aux prises au FC Emmanuel puis à 16 heures, Red star recevra Loto sport. Au complexe sportif de Pointe-Noire, le FC Abeilles affrontera le Club des jeunes.

Le 28 mai

Au stade de Dolisie, Saint-Eclair accueillera JCSD avant que l'AS Gerain n'affronte Saint-Joseph de Mossedjo. Au Complexe sportif de Pointe-Noire, Ponton-sur-mer jouera contre Bénin



Ombion Chabo et les Diabes noirs ont été les heureux gagnants de la Coupe du Congo à Ouesso devant le président de la République (Photo Adiac)

-Congo sport. Le deuxième match mettra aux prises, le FC Nathalys à l'Interclub de Dolisie. Au stade Alphonse-Massamba-Débat, Yaba sport accueillera Ayandza sport à 14 heures puis à 16 heures, le Réal Impact en découdra avec CSI Mbamou.

Le 29 mai

A Brazzaville, l'AS Béto affrontera le FC Gothia puis à 16 heures, le Tout Puissant Mystère négociera sa qualification face à la JS Ollombo. A Pointe-Noire, Elf Total crociera Beni-sport. Le TP Mokanda lui crociera Interclub de Pointe-Noire. A Dolisie, US Bantou jouera contre le FC Pelerin. En deuxième explication, Asia accueillera le FC Olympic. Dans la Bouenza, les équipes n'ont pas été communiquées dans le programme officiel. La Bouenza 1 jouera contre la Bouenza 2 et la Bouenza 3 affrontera la Bouenza 4. Dans le Pool, Coddipa sera accueilli par Interclub de Kinkala. L'équipe de

Patronage de la localité accordera, quant à elle, son hospitalité à BNG. A Sibiti, AJSC et Indo sport vont lutter pour une qualification au prochain tour. A Djambala, Cara de la localité aura pour adversaire, Espoir d'Angounou. A Owando, le CS Oyonnax recevra Caïman de Mossaka. En deuxième rencontre, l'AS Otho en découdra avec Interclub d'Owando. A Ewo, As Olympic de la localité et Eco Oil d'Etoumbi négocieront l'unique place accordée à la Cuvette Ouest pour le second tour. A Ouenzé, le Saint-Michel de Ouesso va défier Olympic de Pokola. A Impfondo, Interclub de la ville recevra Molendé de Dongou.

Le 30 mai

Au stade Alphonse-Massamba-Débat, l'Etoile de Talas va se mesurer à FC Racine. Le dernier match de ce tour préliminaire mettra aux prises le Centre d'Etudes et sport La Djiri au TP Caïman.

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Regards sur les cinquante dernières années (1965-2015)
1983

La création de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale (CEEAC) reste la grande affaire de cette année 1983. L'autre dominante de l'actualité est le Grand Prix de littérature obtenu par Sony Labou Tansi.

La Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, créée en octobre 1983 compte actuellement 10 États membres : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Équatoriale, la RD Congo, Sao Tome & Principe et le Tchad. Elle découle de la mise en application de l'Acte final de Lagos (avril 1980). Sa superficie est de 6 640 600 Km² pour une population estimée à plus de 130 millions d'habitants. Ses missions sont définies dans le chapitre II, article 4 du Traité qui stipule : le but de la «Communauté est de promouvoir et de renforcer une coopération harmonieuse et un développement équilibré et auto-entretenu dans les domaines de l'activité économique et sociale,

en particulier dans les domaines de l'industrie, des transports et communication, de l'énergie, de l'agriculture, des ressources naturelles, du commerce, des douanes, des questions monétaires et financières, des ressources humaines, du tourisme, de l'enseignement, du perfectionnement, de la culture, de la science et de la technologie et du mouvement des personnes en vue de réaliser l'autonomie collective, d'élever le niveau de vie des populations, d'accroître et de maintenir la stabilité économique, de renforcer les étroites relations pacifiques entre les États membres, et de contribuer au progrès et au développement du continent africain».

Pour son fonctionnement, la CEEAC s'appuie sur les institutions suivantes : la Conférence des chefs d'État et de gouvernement ; le Conseil des ministres; la Cour de Justice (non encore opérationnelle); le Secrétariat Général, organe exécutif de la Communauté ; la Commission consultative et les Comités tech-

niques spécialisés. D'une manière générale, la CEEAC entend renforcer les capacités de toutes les parties prenantes pour le développement des échanges commerciaux intra et inter-régionaux. Il va sans dire qu'avec ses 100.000.000 d'habitants, la CEEAC dispose d'un extraordinaire bassin de lecteurs dont pourraient profiter ses écrivains, et notamment, ceux du Congo, à l'instar de Sony Labou Tansi, Grand Prix littéraire en 1983. Ce prix est décerné par l'Association des écrivains de langue française (Adelf). Ecrivain congolais, né le 5 Juin 1947 à Kimwenza, au Zaïre, actuelle République démocratique du Congo, Sony Labou Tansi est enseignant de formation. Il se lance dans la littérature en 1979 avec son roman « La Vie et demie et sa pièce de théâtre, *Conscience de tracteur*, éditée aux N.E.A. - CLE. « Demain l'Afrique » et « Le Point », deux hebdomadaires, publiés à Paris ont consacré cette année-là des papiers sur le premier roman du jeune écrivain congolais. Sylvain Bemba, son prestigieux de-

vancier, écrit au sujet de *La vie et demie*, « 192 pages hallucinantes qui sautent à la gorge, déchirent sans pitié, crèvent l'écran, les tympans, les yeux, pètent le feu, mettent des réacteurs au texte littéraire pour l'accélérer jusqu'au paroxysme de la vitesse ».

Écrivain prolifique et pluridisciplinaire, il a publié « L'Etat honteux » en 1981 et, en 1982, « Moi, veuve de l'empire ». Assez rapidement, il s'impose comme le chef de file de la nouvelle génération d'auteurs africains. Son talent de metteur en scène, il le met au service de sa troupe le Rocado Zulu Théâtre. Après coup, il n'est pas exagéré de dire que, Sony Labou Tansi, anticonformiste, est un écrivain incendiaire, volcanique, en raison du caractère volontairement subversif de son écriture, en rupture de ban avec l'air du temps marxiste-léniniste. Il fallait une bonne dose de culot pour franchir le pas de la critique. Ainsi va la vie au Congo.

MFUMU